

no 2

REVUE

DE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE
FAMILIALE ET SOCIALE

CROIX-ROUGE FRANÇAISE



SOMMAIRE

I ^{re} PARTIE	Pages.	II ^e PARTIE	Pages.
Oration de M ^{me} Pérouse.....	49	Historique des Comites de l'U. F. F. pendant la guerre (2 ^e et 11 ^e régions).....	85
lettre adressée par M. Mourier à M. le général Pau..	50	« Les Croix-Rouges et la tuberculose », conférence par le Dr Bouloumié.....	90
Conseil de direction, Groupes et Comités régionaux.	52		
Travaux dans les régions libérées.....	57		
Travaux de la région du Nord.....	61		
Travaux de l'Alsace.....	63		
Travaux de l'Alsace.....	65		
Travaux de l'Alsace.....	80		
Travaux de l'Alsace.....	81		
Travaux de l'Alsace.....	84		
		III ^e PARTIE	
		Les progrès de la chirurgie au cours de la guerre, Dr Le Fur.....	95
		Choses vues : Puériculture (P.-L. R.)	102
		Bibliographie	103

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
16, RUE DE THANN. — PARIS

CROIX-ROUGE FRANÇAISE
UNION DES FEMMES DE FRANCE

Société d'Assistance Militaire, Familiale et Sociale
FONDÉE EN 1881
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 6 AOUT 1882
PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

FONDATRICE

M^{me} KOEHLIN-SCHWARTZ.

PRÉSIDENTES D'HONNEUR

M^{me} RAYMOND POINCARÉ, M^{me} ARMAND FALLIÈRES, M^{me} ÉMILE LOUBET,
M^{me} FÉLIX FAURE.

CONSEIL CENTRAL D'ADMINISTRATION

Présidente générale : M^{me} PÉROUSE.

Vice-Présidente faisant fonctions de Présidente : M^{me} Henri GALLI.

Vice-Présidentes : M^{mes} BARBIER-HUGO, LARDIN DE MUSSET, DE RIEUX.

Secrétaire général : M. le Baron D'ANTHOUD, ministre plénipotentiaire.

Trésorier : M. Marcel TRÉLAT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.

Trésorier adjoint : M. ARCHDEACON, ingénieur des Arts et Manufactures.

Secrétaire du Conseil : M^{lle} VRIGNAULT.

Membres du Conseil : M^{me} la maréchale JOFFRE, M^{lle} AIZELIN, M^{mes} ALLAIN-TARGÉ, BARBIER-HUGO, BARTHEZ, BEAUREGARD, BRACHET, M^{lle} BONNEFOUS, M^{mes} BOUCARD, René BRICE, BRUNET, CANET, M^{lle} CHAPTAL, M^{me} CHARDAYRE, M^{lle} CHATEAU, M^{mes} CHAUMIÉ, DE CLAUSSONNE, DE CLERMONT, Gaston DESCHAMPS, EINHORN, ENGEL, FENWICK, Henri GALLI, GALLIANO, GAUCHAS, GAUTREZ, JOUET, LA FUENTE, LALLEMAND, LARDIN DE MUSSET, LAUNOIS, M^{lles} LE BIDAN DE SAINT-MARS, LEFEBVRE, M^{mes} LEJARS, MARULAZ, MASCART, DE NEUFVILLE, PERISSÉ, PÉROUSE, POISSON, DE RIEUX, SAINT-RENÉ TAILLANDIER, SANGNIER, SCHWARTZ, SIEGFRIED, Joseph THIERRY, TRÉLAT, TURPIN, VARAMBON, VOISIN, YVON.

COMITÉ CONSULTATIF

Vice-Présidents : MM. le professeur LETULLE; DEFERT, président du *Touring Club*; DE TREGOMAIN, ancien inspecteur des finances.

Secrétaire : M. AUDIGIER, ancien député.

Membres : MM. Henri BÉRALDI, homme de lettres; BERTRAND, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées; BOUCARD, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État; Léon BOULLOCHE, ancien gouverneur des colonies; BOUVARD, directeur honoraire de la Préfecture de la Seine; BUROT, médecin général de la marine; Georges BERTHOULAT, sénateur, directeur de la *Liberté*; docteur BOULOUMIÉ, secrétaire général honoraire, président fondateur de la Société anti-tuberculeuse; Emile CALMETTES, médecin inspecteur général de l'armée; Emile CHARRIER, conseiller référendaire à la Cour des Comptes; général DURUPT; ENDES, contrôleur général de l'administration de l'armée; Henri GALLI, député de Paris; le professeur GABRIEL; GÉRARD, sous-gouverneur du Crédit Foncier; Raymond KOEHLIN, président de la *Société des Amis du Louvre*; docteur Marcel LABBÉ, médecin des hôpitaux; médecin principal LAEDERICH; LARNAUDE, doyen de la Faculté de Droit; amiral MARQUIS; général MERCIER-MILLON; MOREAU, ancien inspecteur général des finances; docteur MORIN; contre-amiral NABONA; général NAQUET-LAROCHE; PHILIPPOT, notaire; DE LA PRADELLE, professeur à la Faculté de Droit; général SEBERT; L. THOMAS, président de Chambre à la Cour d'Appel; Amédée VERNES, ingénieur-conseil de l'U. F. F.; inspecteur VIRY, médecin inspecteur général.

N° 2.

1^{er} MARS 1920.

REVUE
de l'Union des Femmes de France

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE, FAMILIALE ET SOCIALE

PREMIÈRE PARTIE

Décoration de M^{me} PÉROUSE

Par décret du Président de la République du 17 février 1920, rendu sur la proposition du Ministre de la Guerre, est nommée au grade de Chevalier dans la Légion d'honneur :

« M^{me} PÉROUSE (SUZANNE), Présidente de l' « Union des Femmes de France ». *Titres exceptionnels* : Présidente de l'Union depuis treize années, a d'abord préparé et multiplié en vue de la guerre, avec une activité inlassable et le plus heureux succès, les ressources en personnel et en matériel de la Société. La guerre venue, malgré une santé chancelante, s'est dévouée avec tout son cœur, jusqu'à l'extrême limite de ses forces, aux blessés, aux prisonniers, aux soldats et à leurs familles. A été et reste l'âme vivante de son œuvre. »

(Officiel du 19 février 1920.)

Cette simple citation, toute militaire, se passe de commentaires, car elle résume éloquentement la grande tâche accomplie par M^{me} PÉROUSE.

Pour ses collaboratrices et ses collaborateurs, auxquels elle reporte aujourd'hui l'honneur qui lui est fait, ces lignes évoquent le réconfort de sa présence, sa foi inébranlable aux heures les plus graves, son courage tranquille, sa bonté infinie, sa pitié maternelle pour tous les souffrants et ils penseront que cette grande Française était digne de recevoir la Croix des braves.

* * *

Nous sommes heureux de placer sous les yeux de nos lectrices la lettre ci-dessous, adressée par M. Louis Mourier, Sous-Secrétaire d'Etat du Service de Santé, à M. le général Pau, président du Comité central de la Croix-Rouge française :

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.
—
CABINET
du
SOUS-SECÉTAIRE D'ÉTAT.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris, le 20 janvier 1920.

Monsieur le Président,

Au moment où le Sous-Secrétariat du Service de Santé est appelé à disparaître, c'est pour moi un devoir de vous adresser les remerciements les plus vifs, les plus sincères, au nom des blessés et des malades, au nom du Service de Santé et en mon propre nom.

Vos infirmières ont prodigué leurs soins et leur affection aux victimes de la guerre depuis les formations sanitaires les plus avancées jusqu'aux plus reculées. Elles ont contribué pour une grande part à la guérison d'innombrables malades ou blessés.

J'aime à croire que leur zèle et leur dévouement s'exerceront avec la même ardeur dans les travaux de la paix et que le désir d'entretenir et de perfectionner sans cesse leur instruction technique sera toujours aussi vif. Ainsi se constitueront et s'entretiendront des équipes d'infirmières expertes, qui seraient toutes prêtes, si la patrie en danger le leur demandait encore une fois, à répondre avec enthousiasme à son appel.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de ma considération la plus distinguée.

Signé : LOUIS MOURIER.

A ces remerciements si élogieux, et qui constituent pour la Croix-Rouge un brevet dont les trois Sociétés sœurs ont le droit d'être fières, M. le général Pau a répondu par la lettre ci-jointe :

Paris, le 2 février 1920.

A M. LOUIS MOURIER, *Sous-Secrétaire d'Etat du Service de Santé, Ministère de la guerre, Paris.*

Monsieur le Ministre,

Par lettre du 20 janvier, vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, pour la Croix-Rouge française, avec les remerciements de nos blessés, de nos malades et du service de santé, vos remerciements personnels.

Nos infirmières seront justement fières des termes dans lesquels vous voulez bien apprécier les services qu'elles ont rendus pendant une guerre de plus de quatre ans. Elles trouveront dans vos éloges un encouragement à acquiescer, dans les œuvres de la paix, une expérience toujours plus grande. Et si jamais le jour devait revenir où la patrie aurait de nouveau besoin de leur dévouement, ce jour les trouverait prêtes, n'en doutez pas.

J'aurai soin, Monsieur le Ministre, de communiquer votre lettre à la Société française de Secours aux blessés militaires, à l'Union des Femmes de France, à l'Association des Dames françaises; mais je suis certain de répondre au désir de nos trois sociétés en ne tardant pas, au moment où le sous-secrétariat du service de santé va disparaître, à vous exprimer notre profonde reconnaissance pour la bienveillance que vous nous avez témoignée en toute occasion et pour l'appui que vos services n'ont cessé de nous prêter dans les circonstances les plus difficiles.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Le Président,
Signé : GÉNÉRAL PAU.

De son côté, notre présidente a tenu à adresser à M. le Sous-Secrétaire d'Etat au Service de Santé les lignes ci-dessous :

Paris, le 9 février 1920.

Monsieur le Ministre,

L'Union des Femmes de France a reçu avec un vif sentiment de gratitude les remerciements que vous avez bien voulu lui adresser au moment où le Sous-Secrétariat du Service de Santé est près de disparaître.

Elle transmet à ses infirmières les éloges que vous leur avez décernés tant en votre nom qu'en celui des blessés et des malades.

En leur nom, permettez-moi à mon tour, Monsieur le Ministre, de vous exprimer la fierté qu'elles ressentiront en recevant communication de votre lettre du 20 janvier 1920 et de vous assurer qu'elles demeurent décidées à consacrer tout leur zèle et leur dévouement aux œuvres d'assistance qui incombent à la Croix-Rouge en temps de paix, comme en temps de guerre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Pour la Présidente générale,
La Vice-Présidente j. l.,
H.-HENRI GALLI.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONSEIL DE DIRECTION

3 octobre 1919. — Compte rendu du Congrès de la natalité tenu à Nancy. M^{me} Barbier-Hugo et M^{me} Ligney représentaient l'U. F. F.

10 octobre. — Projet de transformation du *Bulletin* de la Société. Abandon au Comité départemental d'hygiène sociale du dispensaire créé dans le 15^e arrondissement par M^{me} Jouignot avec le concours de l'U. F. F.

A Metz, après entente avec les deux autres sociétés de la Croix-Rouge, l'Union des Femmes de France a été chargée de l'enseignement, y compris la puériculture.

17 octobre. — Sur la proposition de M^{me} Henri Galli : ratification de la nomination de M^{me} Cochot comme présidente du Comité de Bressuire, et de M^{me} Roger Merlin comme présidente du Comité de Bruyères (Vosges).

24 octobre. — Sur la proposition de M^{me} Barbier-Hugo, le Conseil ratifie la nomination de M^{me} Bergerot comme présidente du groupe du 19^e arrondissement, et décide d'offrir à M^{me} Miesch le titre de « présidente honoraire ».

Compte rendu du « Congrès de Rome » par le secrétaire général de l'U. F. F., baron d'Anthouard, chargé par les deux autres sociétés de représenter à Rome la « Croix-Rouge française ».

4 novembre. — Le Conseil de direction adopte pour le *Bulletin* transformé le titre de *Revue de l'Union des Femmes de France*, avec, comme sous-titre, « Organe d'assistance militaire, familiale et sociale ».

Etude du projet de modifications des règlements de la Société à soumettre à l'approbation du Conseil central d'administration.

14 novembre. — Sur la proposition de M^{me} Galli, le Conseil de direction prononce l'affiliation du Comité de Fresnoy-le-Grand (Aisne), formé par M^{me} Sangnier, à la suite du fonctionnement du poste de secours. La nomination de M^{me} Veney, comme présidente, est ratifiée; il est pris acte de la désignation de M^{me} Leclercq comme trésorière.

Nominations de M^{me} Dreux, comme présidente du Comité de Tours, et de M^{me} Pennetier, comme présidente du Comité de Saint-Pierre-sur-Dives. Il est pris acte de la désignation de M. Gaudry comme trésorier du Comité de Sens.

Projet d'entente avec les « chemins de fer de l'Etat » pour la gestion de leurs établissements philanthropiques.

Projet d'entente avec la Maternité ouvrière de Levallois-Perret qui ferait don à l'U. F. F. des bâtiments et de l'installation, à charge par elle de continuer l'œuvre entreprise.

21 novembre. — Ratification de la nomination de M^{me} Lorin comme présidente du Comité d'Aulnay-sous-Bois.

Le Comité de Nantes désigne M^{me} Kerr comme présidente adjointe; le Conseil de direction prend acte de cette désignation.

28 novembre. — Affiliation du Comité de Cormeilles-en-Parisis. Ratification de la nomination, comme présidente, de M^{me} Dusapt. Affiliation du Comité de Ressons-sur-Matz. Ratification de la nomination de M^{me} Durand comme présidente. Affiliation du Comité de Ribécourt. Ratification de la nomination de M^{me} Quentin comme présidente.

Nomination de M^{me} de Neufville, membre du Conseil central d'administration, comme vice-présidente de la section antituberculeuse. Approbation de la convention passée avec la Maternité ouvrière de Levallois-Perret. Approbation de la convention passée avec les chemins de fer de l'Etat pour la gestion de leurs établissements philanthropiques.

5 décembre. — Ratification de la nomination de M^{me} Huck comme présidente du Comité de Strasbourg, en remplacement de M^{me} Lœw, à laquelle est offert le titre de « présidente honoraire ».

9 janvier 1920. — Ratification de la nomination de M^{me} Vézin comme présidente du Comité de Blois. Autorisation d'accepter la donation de M^{me} Viville (décret du 18 novembre 1919).

23 janvier. — Ratification de la nomination de la marquise de La Roche-Aymon comme présidente du Comité de Neuilly-sur-Seine. Approbation de la désignation de M. Butruille comme trésorier du Comité de Limoges. Compte rendu de la séance du Comité central de la Croix-Rouge française du 16 janvier; désignation de commissaires pour les sous-commissions chargées d'étudier les différentes questions en cours.

Groupes de Paris.

Ont été nommées :

Présidente du groupe du 8^e arrondissement : M^{me} Fromageot qui, depuis sa nomination, en novembre dernier, a recueilli plus de 50 adhésions. M^{me} Béraldi, en acceptant le titre de présidente honoraire, a bien voulu assurer l'Union de sa toujours dévouée collaboration.

Présidente du groupe du 9^e arrondissement — fondé par notre dévouée collaboratrice de la première heure, M^{me} Varambon — M^{me} Allard, à qui l'Union doit de l'avoir représentée dans les diverses préfectures occupées par M. Allard

Elle exprime aussi sa vive gratitude à M^{me} Cuvillier pour avoir bien voulu, malgré ses nombreuses occupations, assumer pendant ces dernières années la charge de la présidence.

Présidente du groupe du 11^e arrondissement : M^{me} Roussillon, qui a affirmé, pendant de longues années, ses qualités dans les fonctions de vice-présidente.

Présidente du groupe du 12^e arrondissement : M^{me} Blanc, qui a pris en main la création et la direction des belles œuvres de ce groupe pendant la guerre, en collaboration avec M^{me} Mathieu Sicaud.

Directrice de la crèche du 10^e arrondissement : M^{me} Sribier.

Comités Régionaux ⁽¹⁾.

BLOIS.

Le Comité de Blois a tenu son Assemblée générale le mardi 9 décembre, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M^{me} Vézin, vice-présidente.

Il avait à élire quinze nouveaux membres pour le renouvellement partiel de son Conseil d'administration. Avant le dépouillement, M^{me} Vézin prend la parole et retrace le rôle de la Société depuis la fermeture de son hôpital.

M^{me} Patte qui, depuis de nombreuses années, gère avec compétence les finances du Comité, expose clairement l'état de sa fortune, et fait connaître les dépenses du Comité ces deux dernières années, dépenses qui ne sont que des dons faits aux autres œuvres auxquelles notre Société a collaboré, savoir :

	fr.
Réfugiés du Nord dévasté.	200 »
Réfugiés de l'Aisne (dons en nature de lainages, linge, vêtements, ustensiles de cuisine et de ménage).	
Oeuvre pour la reconstitution en arbres fruitiers des pays dévastés.	100 »
Oeuvre des aveugles de guerre.	100 »
Oeuvre des prisonniers de guerre.	2.000 »
(et une certaine quantité de linge et de vêtements).	
Pupilles de la nation.	2.000 »
Oeuvre franco-américaine des réfugiés dans le département (dons de la presque totalité de nos draps, vêtements, linge de table et de maison et de nombreux objets divers).	
Dispensaire antituberculeux.	2.000 »
(et du linge, des vêtements et, à titre de prêt, nos instruments de chirurgie).	

Ces deux allocutions sont accueillies par les applaudissements de l'As-

(1) Nous insistons auprès des présidentes de nos comités régionaux pour qu'elles nous tiennent au courant de l'activité de leurs groupements. Il y a un intérêt évident à ce que l'œuvre de chacun soit connue de tous. Sans parler de l'émulation qui en résulte, les initiatives, les idées nouvelles, mises en commun, accroissent la richesse de la collectivité.

Nous éliminons des comptes rendus ce qui a trait à l'œuvre de guerre, cette matière étant réservée à l'histoire de nos comités pendant la guerre, que nos lectrices trouveront dans la deuxième partie.

semblée, qui procède ensuite à l'élection de la série renouvelable des membres du Conseil d'administration.

Tous les membres présentés sont élus. M^{me} Vézin, après avoir remercié les membres d'être venus si nombreux, prie les nouvelles élues de se joindre aux anciennes, afin de procéder à la formation du bureau. M^{me} Vézin, alléguant des raisons de santé, désire se retirer; mais, sur de pressantes et unanimes sollicitations, elle se décide à continuer la tâche souvent ardue de la direction du Comité.

Le bureau est ainsi constitué :

Présidentes d'honneur, M^{mes} Hamelle et Maupoil; trésorière honoraire, M^{me} Patte; secrétaire honoraire, M^{me} Bridel; présidente, M^{me} Vézin; 1^{re} vice-présidente, M^{me} Quéron; 2^e vice-présidente, M^{me} Yvonneau; trésorière, M^{me} Olivier; trésorier adjoint, M. Raguin; secrétaire, M^{me} Bridel.

Membres du Conseil : M^{mes} Alleaume (Eugène), Balleux, Baronaki, Boudros, Breton, Bonnet, Bordier, Boureau, Bridel, Carles, Chuffart, Delagneau, Donop de Monchy, Guéritte, Christian, Guillaut, Cex, Jossinet, Lancelot, Launay, M^{lle} Lesguillon, M^{mes} Patte, Raymond, Renous (Albert), Stapfer, Simon (Charles), Tillier.

Le Conseil d'administration est heureux de remercier à nouveau tous ses membres de leur attachement à la Société et de l'aide que tous lui ont apportée pendant ces cinq années de guerre.

CALAIS.

Voici le tableau succinct de l'activité du Comité de Calais en 1919 :

- 1^o En février, ouverture d'un ouvroir. De nombreuses dames du Comité viennent y travailler chaque semaine. Le but est de confectionner de la layette et des vêtements d'enfants, en prévision de la prochaine formation d'une pouponnière;
- 2^o Visites à domicile aux jeunes mères, conseils et dons en nature;
- 3^o Secours aux mutilés de la guerre, principalement aux aveugles;
- 4^o Une messe à la mémoire de nos soldats morts pour la patrie a été dite le dimanche 9 novembre à l'église Notre-Dame. Le produit de la quête (428 fr. 50) a été versé à l'association des mutilés (section de Calais);
- 5^o Plusieurs dames sociétaires se sont enrôlées parmi les « marraines du Souvenir ».

Le Comité prendra à sa charge l'entretien des trente-deux tombes de soldats décédés à l'hôpital H10.

CHARTRES.

Au nom du Comité central, M. Georges Audigier a présidé l'Assemblée générale du 21 décembre 1919 qui s'est tenue dans la salle des conférences de la mairie.

M^{me} Béthouart, présidente, et les dames de son Conseil d'administration ont été réélues.

M. le docteur Maunoury, député, médecin-chef de l'hôpital 103, a dit tout le bien fait par le Comité. Il n'a pas craint d'élever quelques critiques. Il a rendu particulièrement hommage à M. Duparc, membre du Comité consultatif de Chartres, qui ne s'est pas contenté d'un vain titre honorifique et a bien voulu accepter d'être administrateur de l'hôpital et remplacer le trésorier, décédé.

Il est donné lecture des rapports sur les services divers par M^{me} Piébourg, directrice de la propagande, par M^{me} Lehr, directrice des finances.

M. Duparc a fait approuver les comptes.

M. Audigier a fait une conférence sur les œuvres d'après-guerre de l'U. F. F.

M. le Préfet d'Eure-et-Loir et M^{me} Borromée (présidente d'honneur de l'U. F. F.), M. le sénateur Lhôpital, président du conseil général, et M^{me} Lhôpital assistaient à la réunion qui, commencée à 2 heures, s'est terminée à 5 heures.

M. le Maire de Chartres s'était excusé, mais M^{me} Hubert était présente.

CORMEILLES-EN-PARISIS.

Un Comité a été fondé à Cormeilles-en-Parisis, en novembre 1919, par M^{me} Barbier-Hugo. M^{me} Dusapt, femme du notaire, a rallié tous les suffrages pour l'élection à la présidence.

GOURIN (Morbihan).

Le Comité, présidé par M^{me} de Boissière, avec des ressources modestes, a pu, grâce à la générosité du Comité central, continuer, depuis l'armistice, à secourir les nombreux orphelins dont les parents ont été victimes de la terrible grippe qui a sévi dans la région de Gourin.

NANCY.

Le Comité de Nancy a pris une part active au soulagement des victimes des inondations. Une somme d'argent a été remise à la mairie, et la présidente, M^{me} Barrière, a fait elle-même, dans les communes des environs, des distributions de vêtements chauds et de matériel de couchage.

NEUILLY-SUR-SEINE.

Le 20 janvier, le Comité de Neuilly-sur-Seine a élu, à l'unanimité, M^{me} la marquise de La Roche-Aymon comme présidente.

DANS LES RÉGIONS LIBÉRÉES

Le tableau ci-dessous donnera une idée de l'activité de l'U. F. F. dans les régions libérées, en ses diverses branches :

AISNE.

La Ferté-Milon : M^{me} Mahé (distributions, ventes, goûters d'enfants).

Saint-Quentin : M^{me} François Hugues, M^{lles} Perrot Lefebvre, Kend, Du Bois, M^{me} Duchesne (dispensaire, repas populaires, goûters d'enfants, distributions, maternité, crèches, œuvre d'orphelins de guerre).

Château-Thierry : M^{me} Linet (ouvroir).

Fresnoy-le-Grand : M^{lles} Sabattier, Marchal (dispensaire, ouvroir, goutte de lait, ventes et distributions).

Montescourt : M^{lles} Fabre, Valentin, Jacquot (ouvroir, ventes et distributions, dispensaire).

Vermand : M^{me} et M^{lles} Tariot, Johner (cantine scolaire, ventes et distributions, dispensaire).

Festieux-Guignicourt : M^{me} Declercq, M^{lles} Dyvrande, Joly, M^{me} Paquaud, M^{lles} Rochet (dispensaire, ventes, distributions, ouvroir).

La Fère : M^{mes} Quinet, Berger, M^{lles} Lebert, Favaron, M^{mes} Lange, Laurent (maternité, ouvroir, distributions, dispensaire, soupe pour enfants).

Margival : M^{me} Dormeuil, M^{lles} Van Hissenhoven, M^{me} Brault, M^{lles} de Cabrières (distributions et ventes, dispensaire).

Fontenoy : M^{lles} Chauvin, Miss Coxhead, M^{lles} Hill (goûters, visites à domicile, dispensaire, ventes et distributions).

Vendeuil : M^{lles} Givélet, Miss George (ventes, dispensaire).

ARDENNES.

Rumigny : M^{me} et M^{lles} Fischer (distributions et ventes).

Savigny-sur-Aisne : M^{lles} Payart (distributions).

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Liverdun : M^{me} Corbin (distributions).

Blamont : M^{me} Bourdon (ouvroir, hygiène préventive par les infirmières scolaires, bibliothèque, goûters d'enfants, hospitalisation, dispensaire).

Badonviller : M^{lle} Lacroix (goûters des enfants, hygiène préventive, dispensaire, distributions).

Pagny-sur-Moselle : M^{lle} Teilhard de Bénac, M^{me} Fraissinet (goûters des enfants, bibliothèque, lait distribué).

Cheminots (Moselle) : M^{me} Delavigne (distributions).

Jallaucourt : M^{me} Tintorey, M^{lle} Jomel (école, distributions et ventes, dispensaire, bibliothèque enfantine, hygiène préventive).

MARNE.

Bazancourt : M^{lles} Picard et Tissot (distributions et ventes, dispensaire).

MEUSE.

Buzy : M^{lle} Delmas, M^{me} Brenans (distributions et ventes, cantine scolaire, dispensaire).

Sivry-sur-Meuse : M^{lles} Lavour, Moog (bibliothèque d'enfants, assistance maternelle et infantile, dispensaire, ventes et distributions).

NORD.

Aniche : M^{me} Huart, M^{lle} Juillet (infirmerie, dispensaire, ouvroir, ventes, école ménagère, consultation de nourrissons, goûters d'enfants).

Arleux-du-Nord : M^{me} Bonnet (dispensaire, hôpital, consultation de nourrissons, goûters d'enfants, hygiène préventive, ventes).

Bailleul : M^{me} et M^{lle} Bels (consultation de nourrissons, garderie, goûters d'enfants, ouvroir, hôpital, école ménagère).

Douai : M^{me} Demangeat (secours à domicile, cantines scolaires, goûters d'enfants, ventes, ouvroir).

Merville : M^{me} Morel, M^{lle} Biret (maternité, suralimentation, hygiène préventive, hôpital, ventes et distributions).

La Bassée : Miss Griffin (classes de couture et de tricot, distributions, dispensaire).

Caudry-près-Cambrai : M^{lle} Barbier, Miss Ashley-Sparke, Miss Bateman (hôpital).

OISE.

Attichy : M^{lles} Despierres, Gouby, M^{me} Boitseau (ventes, surveillance de l'enfance, deux ouvroirs, dispensaire, distributions).

Noyon : M^{me} et M^{lle} Forichon (consultation de nourrissons, goutte de lait, déjeuners, goûters scolaires, ouvroir, dispensaire, ventes et distributions).

Lassigny : M^{me} Poulet-Despouy, M^{lle} Metton (ouvroir, déjeuners scolaires, dispensaire, ventes et distributions).

PAS-DE-CALAIS.

Arras : M^{mes} Renaud, Lenglard, M^{lle} Paul (ouvroir, garderie, refuge, distributions et ventes).

Lens : M^{lles} Foégeli, Lapère, M^{mes} Morel, Vinet, M^{lle} Herme (dispensaire, hôpital, maternité, garderie, goûters, cantines, ventes).

Béthune : M^{lles} Roser, Derriey (goûters quotidiens, jardin d'enfants, école de couture).

Cambrin : Miss Scott (école et goûters scolaires, bibliothèque pour jeunesse).

Salaumines : M^{mes} Andraut, Dron (dispensaire, garderie, consultation de nourrissons).

Hénin-Liétard : M^{lles} Perrin, Leroide (hôpital, foyer, bibliothèque, ventes, ouvroir).

Billy-Montigny : M^{lles} Martin, Bougle (consultation de nourrissons, hôpital, ouvroir, ventes et distributions).

Neuville-Saint-Vaast : M^{me} Liagre (dispensaire, distributions).

Carvin : M^{me} Gauthier (cantine scolaire, distributions).

SOMME.

Nesle : M^{mes} Delacour, Feret (ventes et distributions, asile de nuit, ouvroir, réunions d'enfants et goûters).

Ham : M^{me} Roussel (ouvroir, ventes et distributions, cantine, suralimentation de l'enfance).

Harbonnières : M^{me} Sandras (ventes et distributions, suralimentation de l'enfance).

Chaulnes : M^{lle} Billiard (ventes, distributions, suralimentation de l'enfance, dispensaire).

VOSGES.

Senones : M^{me} Fragassi (ouvroir pour enfants, bibliothèque).

Saint-Dié (prophylaxie antituberculeuse, suralimentation, lait distribué).

SAINT-QUENTIN.

La libération de Saint-Quentin a eu lieu le 2 octobre 1918.

Le 25 novembre suivant, le Comité de l'U. F. F. se réinstallait dans les ruines de la malheureuse ville pillée, saccagée, brûlée par l'ennemi. Aucune maison particulière n'étant habitable, l'auto-chirurgicale n° 8, installée dans le Palais de Justice, offre de suite l'hospitalité à la présidente, qui cherche à organiser au plus tôt des secours pour les premiers habitants rentrés.

Au commencement de décembre, quelques infirmières viennent apporter leur aide au médecin-chef du poste de secours 243, installé dans une baraque près de la gare, pour soigner, nourrir et loger les rapatriés qui rentrent des Ardennes et de la Belgique. Grâce à la Croix-Rouge américaine, qui fournit des denrées et des vêtements, le poste rend de grands services.

En janvier 1919, des repas populaires sont organisés pour les ouvriers et les Saint-Quentinois venant visiter leurs ruines. Les infirmières servent à midi et le soir environ 600 repas par jour, au prix de 1 fr. 50. Bientôt, il fallut quitter la baraque, et, grâce à l'obligeance de M. Plinois qui prêta ses spacieux magasins, le Comité eut un grand local central, en face de l'hôtel de ville.

Depuis neuf mois près de 100.000 repas ont été servis.

Pendant les mois de décembre, janvier, février, mars, avril et mai, les infirmières se rendent dans les campagnes pour les visites sanitaires, le transport des malades à l'hôpital lorsqu'il en est besoin et la distribution de vêtements aux nécessiteux.

Le poste de secours est installé 10, rue d'Alsace, depuis fin janvier; la Croix-Rouge américaine envoie une déléguée et des provisions de vêtements et linge. En février, les distributions commencent en ville : les jeudis, on y reçoit surtout les femmes et les enfants; les dimanches, les hommes sont servis. Plus de 12.800 personnes ont été secourues depuis ce temps.

Un ouvrier de 650 ouvrières confectionne vêtements et linge qui sont vendus à très bas prix pour venir en aide aux petites bourses. 38.400 vêtements ont été faits depuis six mois.

Depuis le printemps, la C. R. B. nous fournit chocolat, sucre et biscuits pour les enfants des écoles et près de 1.000 goûters sont servis par jour.

Depuis mai, la maternité est installée à l'Hôtel-Dieu, dirigée par une infirmière sage-femme diplômée.

L'Œuvre des crèches est aussi organisée et vient de recevoir 20 berceaux et du matériel; des dames visitent les enfants et portent du lait condensé, s'il en est besoin.

Depuis janvier, le dispensaire fonctionne tous les matins. Plus de 1.150 consultations médicales ont été données au poste par le docteur Damaye; les infirmières y font les pansements et vont parfois à domicile.

L'Union ne peut que citer comme modèle l'activité de son Comité de Saint-Quentin, sous la direction de M^{me} Francis Hugues.

AFRIQUE DU NORD

D'après le dernier annuaire de l'Union, arrêté au 30 juin 1913, et qui n'a pas encore pu être mis à jour depuis lors, le nombre des comités existants dans l'Afrique du Nord s'élevait à dix-neuf, savoir :

Algérie (19^e région). — Division d'Alger : un comité (plus trois sous-comités et un groupe); division de Constantine : trois comités; division d'Oran : huit comités (plus six groupes).

Tunisie : quatre comités;

Maroc : trois comités.

Soit, au total, dix-neuf comités, trois sous-comités et sept groupes.

Pendant la guerre, de nombreux comités et sous-comités ont été créés, surtout dans la 19^e région, grâce à l'activité et au dévouement de MM. les Délégués régionaux (M. Aug, aujourd'hui démissionnaire, pour les divisions d'Alger et d'Oran, et M. Choynet, pour la division de Constantine); grâce aussi à l'heureuse initiative de certaines présidentes de comités, qui sont parvenues à grouper autour d'elles des sous-comités nouvellement organisés et dont quelques-uns ne tarderont sans doute pas à pouvoir se transformer en comités.

Actuellement, c'est-à-dire à la date du 1^{er} janvier 1920, le total des formations relevant de l'Union dans l'Afrique du Nord s'élève à vingt-huit comités et vingt et un sous-comités, se décomposant comme suit :

A. — Algérie ou 19^e Région (20 Comités et 21 Sous-Comités).

COMITÉS.	NOMS DES PRÉSIDENTES.	NOMBRE des SOUS-COMITÉS.
Division d'Alger (3 Comités, 11 Sous-Comités).		
Délégué régional : M. REY, avocat.		
Alger.....	MM ^{mes} MOINIER (1).....	8
Blida.....	DARDENNE.....	3
Cherchell.....	SAAR.....	»
Division de Constantine (7 Comités, 2 Sous-Comités).		
Délégué régional : M. CHOISNET, Préfet honoraire.		
Constantine.....	MM ^{mes} Noël MARTIN.....	2
Batna.....	PASQUINI.....	»
Bône.....	BRUDO.....	»
Bougie.....	BOUSCASSE.....	»
Sétif.....	RIBET.....	»
Souk-Ahras.....	SAVY.....	»
Tebessa.....	LAMFRANCHI.....	»
Division d'Oran (10 Comités, 8 Sous-Comités).		
Délégué régional : M. le Comm ^{dant} DUTARTRE ; M. ESCLAVY, délégué adjoint.		
Oran.....	MM ^{mes} GASSER.....	6
Aïn-Temouchent.....	BONNEFOUS.....	»
Arzen.....	HERNANDEZ.....	»
Mascara.....	KAPPLER.....	»
Mostaganem.....	JAUBERT.....	2
Perregaux.....	SAPÈDE.....	»
Saïda.....	VIDAL.....	»
Saint-Denis-du-Sig..	BELON.....	»
Sidi-bel-Abbès.....	PERRET.....	»
Tiaret.....	BIGORRE.....	»

(1) Démissionnaire, non encore remplacée.

B. — Tunisie (4 Comités).

COMITÉS.	NOMS DES PRÉSIDENTES.	NOMBRE des SOUS-COMITÉS.
Délégué régional : M. CIRIER, Avocat à la Cour.		
Tunis.....	MM ^{mes} TAUCHON.....	»
Bizerte.....	<i>(Dissous, en voie de reconstitution)</i>	»
Carthage.....	MM ^{mes} BOURGE.....	»
Sfax.....	FOURRIÉ.....	»
Sousse.....	PERNOT.....	»

C. — Maroc (3 Comités).

COMITÉS.	NOMS DES PRÉSIDENTES.	NOMBRE des SOUS-COMITÉS.
Délégué régional : M. DUMAS, Premier Président à la Cour de Rabat.		
Casablanca.....	MM ^{mes} DESJOURS.....	»
Meknès.....	COLOMBA.....	»
Rabat.....	COTTEZ.....	»

NOTA. — Les Comités dont les noms sont en *italique* sont ceux qui ont été créés depuis le début de la guerre.

ENSEIGNEMENT

Loin d'être ralenti par l'état de paix, l'enseignement dans nos différents centres de Paris a débuté d'une façon particulièrement brillante; presque partout, les inscriptions sont nombreuses et les élèves désireuses d'acquiescer une science dont elles ont senti la grande utilité.

Les cours ont repris dans les 5^e, 6^e, 9^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e arrondissements. Dans le 9^e, l'assistance est particulièrement nombreuse aux Annales, où M^{me} Buisson a bien voulu nous offrir l'hospitalité avec sa bonne grâce habituelle.

Enfin, nous avons pu recommencer des cours au siège central. Depuis le début des hostilités, des obstacles tenant au local nous avaient obligées

à les cesser; nous sommes heureuses de ce renouveau. 300 élèves environ sont inscrites; à toutes nous souhaitons bienvenue, courage et persévérance.

Avec reconnaissance, nous avons retrouvé nos professeurs et nos déléguées fidèles au poste et remplis de zèle.

60 élèves suivent les cours de puériculture du docteur Lesage ou de la fondation Budin.

L'hôpital-école et le dispensaire de la rue de La Jonquière ont rouvert leurs portes. Avec joie, nous avons vu nos élèves reprendre les stages réguliers si profitables à leur enseignement professionnel.

A Levallois-Perret, notre nouvelle pouponnière accepte quelques stagiaires qui s'initient à tous les soins à donner aux enfants. Cette branche de notre enseignement, sous la direction entendue de M^{me} Ligny, paraît appelée à un grand avenir.

Une nouvelle série de cours d'infirmières d'hygiène sociale a commencé au début de janvier. Nous avons été heureuses de pouvoir offrir à nos élèves de province une hospitalité qui leur permette de suivre cet enseignement très spécial. M^{me} Gauchas a bien voulu nous aider et nous ne saurions trop l'en remercier.

Nos comités de province ont repris leur enseignement si profitable. A tous, nous disons courage. Notre tâche de guerre est terminée, mais celle de paix commence, aussi grande, aussi utile, et, pour la mener à bonne fin, nous avons besoin du concours de tous. Il n'est pas admissible, à cette époque de relèvement social, que les femmes restent étrangères aux questions d'hygiène, de soins d'urgence, de défense contre la tuberculose, etc., etc., et c'est notre beau rôle, que de les instruire. Toutes nos présidentes le comprennent. C'est avec joie et reconnaissance que nous recevons leurs lettres, nous demandant des directives pour les œuvres nouvelles, avec une confiance et un désir de bien faire qui nous touchent profondément et dont nous tenons à les remercier ici.

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Marseille, Moulins, Nantes, Périgueux, Roubaix, Tonnay-Charente, Nice, Alger, Tunis nous ont envoyé des procès-verbaux d'examen qui témoignent de leur activité.

Très particulièrement nous félicitons nos nouveaux comités d'Alsace-Lorraine qui ont déjà pu organiser leur enseignement. Strasbourg et Mulhouse ont eu des résultats particulièrement brillants.

Le prochain numéro de la *Revue* nous permettra de mettre en valeur les efforts de nos présidentes de comités pour l'enseignement dans les œuvres de puériculture, de lutte antituberculeuse, d'hygiène sociale, etc.

Au moment de mettre sous presse, deux bonnes nouvelles nous parviennent : le docteur Marcel Labbé, notre éminent président de la Commission de l'enseignement, est nommé titulaire de la chaire de pathologie à la Faculté de médecine. Notre cher docteur Morin est promu officier de la Légion d'honneur.

Ces nominations nous touchent très particulièrement et la direction de l'enseignement se fait l'interprète de tous et de toutes pour offrir aux deux élus ses sincères et vives félicitations.

RÉCOMPENSES

Légion d'honneur.

Par décret du mois de janvier 1920, M. le docteur Edmond Morin a été promu officier de l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Médaille de la Reconnaissance française (Suite) (1).

Par décret du 21 mai 1919, le Président de la République a conféré la médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

VERMEIL

M. *Bouloumié* (Pierre-Bernard), à Paris : docteur en médecine, secrétaire général de l'U. F. F. et commissaire civil près le ministère de la guerre. Depuis le début des hostilités, n'a cessé de se consacrer avec une ardeur et un zèle infa-

tigables au développement des services de la Société, multipliant ses démarches, inspectant les comités et les hôpitaux avec un dévouement digne des plus grands éloges.

ARGENT

M. *Bels* (Bénonie-Auguste), à Bailleul (Nord) : docteur en médecine à Bailleul, a, dès le début des hostilités, assuré le service médical et chirurgical des blessés civils et militaires; a soigné les contagieux de toute la région de Bailleul, et sous les bombardements les plus violents n'a jamais hésité à se porter au secours de ses concitoyens, au risque de sa vie.

l'occupation allemande, sut imposer le respect à l'ennemi par son attitude énergique. N'a jamais cessé, depuis 1915, de se porter au secours des blessés au milieu des bombardements les plus violents, donnant un bel exemple de courage et de dévouement.

M^{me} *Bels*, née Salomé (Alice-Zoé-Marie-Henriette), à Bailleul (Nord) : directrice de l'ambulance de Bailleul, fondée par elle au début de la guerre et qui fonctionna jusqu'à sa reprise par l'armée britannique, en juillet 1915. Pendant

M^{me} *Billaudet*, née Pinard (Jeanne-Joséphine-Léontine), à Auxerre : vice-présidente du Comité de l'Union des Femmes de France, à Auxerre, et déléguée à la propagande, dirige, depuis le début des hostilités, à titre bénévole, l'important hôpital auxiliaire 107 de cette ville; a déployé, avec un inlassable dévouement, dans l'organisation et le bon fonc-

(1) Voir les listes parues dans le numéro de l'ancien *Bulletin* de janvier, février, mars 1919, et dans le premier numéro de la *Revue* de janvier 1920.

ARGENT (Suite)

tionnement de cet établissement, des qualités d'administration au-dessus de tout éloge.

M^{me} *Billet*, née Rousseau (Jeanne-Louise), à Lons-le-Saunier : présidente du Comité régional de l'œuvre des Femmes de France et directrice de l'hôpital auxiliaire 106 à Lons-le-Saunier, d'août 1914 à décembre 1916, époque à laquelle cette formation a été fermée par mesure administrative, a rempli ses fonctions pendant toute cette période avec autant de dévouement que de bonté dans cet hôpital qu'elle avait fondé et qui, sous son impulsion, avait acquis une importance considérable.

M^{me} *Cabrol* (Anne-Myladie-Léa-Jeanne) : infirmière-major de la plus haute valeur, n'a pas hésité à sacrifier tous ses intérêts personnels pour se consacrer bénévolement au service des blessés depuis le début des hostilités. A prêté son précieux concours à d'importantes formations, a dirigé notamment un hôpital centre de fractures de 100 lits. Actuellement directrice d'une équipe importante dans une ambulance du front italien.

M^{me} *Duvernoy*, née Muston (Marie-Madeleine-Nohémie), à Belfort : présidente de l'Union des Femmes de France à Belfort, a organisé, dès le début des hostilités, l'hôpital auxiliaire n° 105 de cette ville ainsi que les annexes, dont elle assure, sans un jour de repos, la direction active et personnelle, apportant à sa gestion autant de dévouement que d'admirable bonté et faisant preuve du plus grand courage lors des bombardements.

M^{me} *Fenwick*, née Rondeaux (Charlotte-Emilie-Alexandrine), à Paris : a con-

sacré, depuis la guerre, sa réputation de femme de bien en fondant de ses deniers diverses œuvres de guerre des plus importantes; a créé, en novembre 1914, un ouvroir qui lui permet d'occuper des centaines de femmes, soit à l'atelier, soit à domicile, en leur assurant une rémunération avantageuse; a fait habilier par ses soins des milliers de réfugiés, leur a distribué, ainsi qu'aux soldats et prisonniers, environ 12.000 dons; dirige cette œuvre admirable par un effort quotidien, en assurant personnellement, avec un dévouement inlassable, l'accueillante réception de ceux qui font appel à son inépuisable générosité.

M^{me} *Sébastien de Neufville*, née Perreau (Louise-Henriette-Edmée), à Paris : infirmière de l'A. D. F. à l'hôpital 202, à Antibes, a créé, dans cette ville, un centre de rééducation des mutilés de la guerre qui a rendu les plus grands services. Présidente de l'œuvre des tuberculeux qui a organisé deux hôpitaux à Menton et à Taxil; vice-présidente de l'œuvre le « Retour au Foyer », ayant pour but la reconstitution des régions libérées. N'a cessé, depuis le début des hostilités, de faire preuve d'une activité, d'une générosité et d'un dévouement dignes des plus grands éloges.

M. *Sedelmayer* (Charles), à Paris : a transformé en hôpital une partie de son hôtel particulier; ne s'est pas borné à assumer les frais de cette transformation, du mobilier et de l'entretien de cet hôpital auxiliaire, d'août 1914 à décembre 1917, mais a consacré son dévouement personnel aux blessés afin d'assurer leur bien-être.

BRONZE

M. *Boucllet* (Louis-Eugène-Joseph), à Boulogne-sur-Mer : délégué de l'U. F. F., s'est consacré avec une compétence marquée et un zèle inlassable à la création, l'organisation et la surveillance des hôpitaux de la Société et de toutes les œuvres d'assistance aux blessés et aux malades.

M^{me} *Brunet*, née Esespat (Clémentine-Madeleine-Augustine), à Angers : infirmière à l'hôpital 112, a assumé la lourde tâche du service particulièrement difficile et ingrat de l'achat des vivres et de tout ce qui concernait l'alimentation d'une formation de 110 lits, non compris le personnel hospitalier, et a assuré personnellement le service du ravitaillement

des blessés à toute arrivée de jour et de nuit.

M^{me} *Cristau*, née Castello (Emma-Françoise-Marie), à Perpignan : présidente du Comité de l'Union des Femmes de France à Perpignan, s'est entièrement consacrée à l'organisation de l'hôpital auxiliaire n° 104. N'a cessé de se dépenser depuis le début des hostilités avec un inlassable dévouement.

M^{me} *Dauvin*, née Baratier (Jeanne-Marie), à Montpellier : directrice de l'hôpital 105, à Montpellier, depuis le début des hostilités, s'est dépensée sans compter dans les hôpitaux de l'Union des Femmes de France. S'est particulière-

BRONZE (Suite)

ment distinguée dans la réorganisation de l'hôpital auxiliaire n° 105.

M^{me} veuve *Destrées*, née Garcin (Julie-Jeanne), à Paris : directrice fondatrice de la cantine de l'Union des Femmes de France du 6^e arrondissement de Paris, à laquelle ont été adjointes successivement une cantine militaire et une cantine scolaire; donne, depuis le 9 août 1914, un effort personnel constant et fait montre d'un dévouement quotidien dans la direction effective de cette œuvre importante, dont les résultats sont des plus considérables.

M^{me} *Forgue*, née Dujardin-Beaumetz (Marie), à Montpellier : infirmière du plus grand mérite, passant quotidiennement, depuis le début de la guerre, la plus grande partie de la journée à l'hôpital auxiliaire 105 (143 lits) où ses services constants et dévoués ont été justement appréciés.

M^{me} *Girardier*, née Raoul (Marie-Louise-Pauline), à Dôle : vice-présidente du Comité de la S. S. B. M., à Dôle, infirmière-major bénévole depuis le 2 août 1914, puis directrice adjointe de l'hôpital 104, n'a cessé de se dévouer aux blessés avec un zèle et une activité dignes des plus grands éloges.

M^{me} *Handisyde*, née Montier (Madeleine-Emma-Elisabeth), à Fécamp : présidente-fondatrice du Comité de l'Union des Femmes de France de Fécamp; a pu, grâce à ses actives démarches, créer au début de la guerre un hôpital important dont elle a assumé la direction ininterrompue jusqu'au 1^{er} août 1917, date de la fermeture de cette formation par nécessité administrative; a ainsi rendu les meilleurs services par son initiative et la constance de ses efforts.

M^{me} *Hubaut*, née Planché (Jeanne-Marie) : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 104 de Boulogne-sur-Mer; a, depuis le début des hostilités, dans un service très chargé de blessés et de malades, donné un effort soutenu, faisant des gardes de nuit régulières en plus de son travail de jour. A soigné des typhiques et de nombreux cas de tétaniques, avec un dévouement exceptionnel, n'hésitant pas à courir les dangers de la contagion, bien que mère de famille.

M^{me} *Krug*, née Holliër-Larousse (Jeanne), à Reims : infirmière-major depuis le début des hostilités, a installé dans les caves de la maison Krug les malades de l'hôpital pour les soustraire aux bombardements et assuré personnellement l'évacuation des vieillards et des en-

fants; est généreusement venue en aide aux prisonniers français et aux soldats pauvres du front en leur adressant des milliers de colis, contribue de ses deniers au fonctionnement du vestiaire civil; se distingue par un zèle et un dévouement absolus et une charité inépuisable qui lui ont valu l'admiration de tous.

M^{me} *Lerouge*, née Brame (Marie-Justine-Claire), à Compiègne : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 105, à Compiègne; a montré, dans les soins apportés aux blessés, une haute conscience et un dévouement constant.

M^{me} veuve *Leroy*, née Leconte (Marie-Eugénie-Gabrielle), à La Roche-sur-Yon : directrice de l'hôpital auxiliaire n° 103, à La Roche-sur-Yon, s'est dépensée sans aucun ménagement, depuis le début des hostilités, pour assurer le bien-être des blessés qu'elle a soignés, comme infirmière, avec le plus grand dévouement. A contracté dans son service une maladie par intoxication.

M^{me} *Lignon*, née Trolard (Marguerite), à Sens : assure avec un zèle soutenu et un généreux dévouement, depuis le début de la guerre, sans interruption, le service souvent très chargé du poste de secours de la gare de Sens. N'a cessé de se prodiguer, à toute heure du jour ou de la nuit, auprès de nos blessés avec un inlassable empressement.

M^{me} *Loiseau*, née Moreau (Berthe-Victorine), à Auxerre : vice-présidente du Comité de l'Union des Femmes de France à Auxerre, sous-directrice de l'hôpital auxiliaire 107, n'a cessé, depuis septembre 1914, de consacrer toutes ses journées à l'administration de cette formation avec un zèle et un désintéressement absolus.

M^{me} *Masson*, née Geoffroy (Jeanne), à Bourges : infirmière-major à l'hôpital complémentaire 3, a assuré pendant plus de trois ans le service des grands blessés, faisant preuve des plus brillantes qualités et d'un absolu dévouement.

M^{me} *Montagu* (Marie-Madeleine-Rosalie), à Sury-les-Bois : infirmière-major à l'hôpital 101, a assuré avec le plus grand dévouement le service des grands blessés auxquels elle a consacré tout son temps depuis le début des hostilités.

M^{me} veuve *Nivet*, née Girerd (Eugénie-Isabelle), au Breuil (Charente) : présidente du Comité de l'Union des Femmes de France. A créé, en mars 1915, à Chas-seneuil, un établissement destiné à hospitaliser les militaires convalescents et dont elle n'a cessé d'assurer la di-

BRONZE (Suite)

rection et le fonctionnement, recueillant, par ses actives démarches, les fonds nécessaires à compléter la subvention de l'Etat. S'est dévouée avec un zèle louable et une générosité inépuisable pour améliorer la situation physique et morale des soldats soignés dans cette formation.

M^{me} veuve *Oudinot*, née Philippe (Rose-Françoise-Ida), à Maxéville : a, pendant deux ans, sans défaillance et malgré les bombardements, entretenu avec autant de soin que de dévouement les tombes des soldats inhumés à Mandres-aux-Quatre-Tours. Evacuée par ordre, a pris du service comme infirmière à l'Union des Femmes de France à l'hôpital 111 de Maxéville, où elle remplit ses fonctions avec un zèle et une abnégation remarquables.

M^{me} *Painvin*, née Virgile (Jeanne-Elisabeth), à Nantes : services ininterrompus depuis le mois d'août 1914, comme infirmière-chef à l'hôpital Saint-Stanislas, à Nantes. Sur la brèche du matin au soir, et couchant à l'hôpital, a prodigué les soins les plus dévoués aux grands blessés et a contribué pour une large part au bon fonctionnement de la formation.

M^{me} *Paraire*, née Champault de la Flécherie (Antoinette - Marie - Désirée), à Blois : infirmière diplômée de l'Union des Femmes de France, affectée à l'hôpital 115, de Blois, où elle n'a pas cessé,

depuis le début des hostilités et malgré son grand âge, de prodiguer à tout moment à nos blessés les soins les plus intelligents et les plus attentifs avec un zèle et un dévouement tout à fait remarquables.

M^{me} *Rollet* (Louise-Marie-Antoinette), à Bourges : infirmière de l'U. F. F. à Bourges, a assuré depuis le début des hostilités, avec le plus grand dévouement, un service de grands blessés. S'est dépensée sans compter au point de compromettre sa santé.

M. *Rousselot* (Joseph-Louis-Jean-Baptiste), à Saint-Dié : s'est spontanément offert dès la mobilisation pour donner ses soins aux blessés et assurer le service des contagieux; médecin-chef et traitant de diverses formations, n'a cessé depuis lors d'assurer ce service volontaire avec un courage et un dévouement dont l'occupation allemande et les bombardements ne l'ont fait à aucun moment se départir.

M^{me} *Rouyer* (Marie-Marguerite-Jane-Camille), à Bourges : directrice du personnel de l'U. F. F. de Bourges, infirmière très méritante, a soigné les contagieux avec le plus grand dévouement. Devenue directrice de l'hôpital 101, comportant 250 lits, a assuré son service depuis la mobilisation avec une régularité et une persévérance qui ne se sont jamais démenties.

Par décret du 9 juillet 1919, le Président de la République a conféré la médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

ARGENT

M^{me} *Guyot* (Marie-Louise-Jeanne), de nationalité française, attachée à l'hôpital français de Péetrograd : a fait preuve du plus grand dévouement au cours des événements qui se sont déroulés en Russie, particulièrement en 1917-1918, ne se bornant pas à assurer le service qui lui

était confié, mais parcourant les rues de la ville, malgré la grande insécurité qui y régnait, pour veiller ou ensevelir ceux des Français atteints ou décédés du typhus ou du choléra qui décimaient Péetrograd.

Par décret du 24 septembre 1919, le Président de la République a conféré la médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

ARGENT

M^{me} *Bonnet*, née Imbs (Marcelle-Suzanne-Yvonne-Elisabeth), à Paris : infirmière de l'Union des Femmes de France, d'une remarquable compétence et du plus absolu dévouement. Services ininterrompus du début des hostilités jusqu'au mois de février 1919, d'abord, à l'hôpital 117 et sur les trains sanitaires de la zone des armées; puis, dans l'ambulance chirurgicale automobile n° 23, a accompli des missions périlleuses et s'est constamment montrée digne des plus grands éloges.

M^{me} *Chartier* (Elise-Pauline-Eugénie), née Pillaut : directrice d'école honoraire, n'a ménagé ni son temps, ni sa peine depuis longtemps, pour assurer le succès en Touraine de l'association dite l'Union des Femmes de France. Aussi, dès le début de la guerre, a-t-elle pu pourvoir l'hôpital 103, à Tours, d'un personnel expérimenté et dévoué. Ce personnel comprenait 156 infirmières bénévoles, dont 38 étaient journellement employées. Grâce à la haute autorité morale de M^{me} Chartier, à sa compétence, à l'exemple qu'elle a sans cesse donné à tous, l'hôpital, qui a reçu 5.745 malades ou blessés, a toujours parfaitement fonctionné.

M^{me} *Château* (Marguerite-Gabrielle-Marie), à Poitiers : présidente de l'Union des Femmes de France (comité Poitevin), a pris l'initiative, dès août 1914, de diverses œuvres de bienfaisance et d'assistance sociales. A collaboré à l'organisation de l'hôpital 101 (145 lits), où ont été recueillis de nombreux blessés et a dirigé cet hôpital depuis 1917; s'est occupée en outre du Foyer du Soldat, du Souvenir français et du Comité d'assistance aux soldats réformés pour tuberculose. Dans ces multiples fonctions qu'elle a exercées avec un zèle inlassable, a été signalée, par tous ceux qui l'ont vue à l'œuvre, comme un modèle de patriotisme et de dévouement. Par son généreux concours, a contribué pour une large part au soulagement des souffrances de nos glorieuses victimes de la guerre. Services continus du 22 août 1914 au 15 février 1919.

M^{me} *Collin* (Marguerite-Marie-Antoinette), née Proust, à Limoges : vice-présidente à Amiens de l'U. F. F., a été, dès le début de la guerre, attachée comme infirmière à l'hôpital 101, où elle a soigné avec le plus grand zèle et un entier dévouement des blessés et des officiers typiques. A partir de janvier 1916, a rempli les fonctions d'infirmière au service de chirurgie de l'hôpital 112, à Limoges, et, à diverses reprises, celle d'infirmière-chef de cet hôpital; s'est dé-

pensée sans compter dans sa noble tâche, au point de compromettre sa santé.

M^{me} *Grandveau* (Emilie-Elisabeth-Marguerite), à Bar-le-Duc : infirmière diplômée, a été attachée d'abord à l'hôpital auxiliaire de Bar-le-Duc et, après la fermeture de cet hospice, à la suite des bombardements, à l'auto-chirurgicale dépendant de l'ambulance de Saint-Gilles; a rendu, depuis le début des hostilités, les plus grands services à ces deux formations, en s'employant jour et nuit à l'assistance des victimes de la guerre. Lors de l'attaque allemande du 19 mai 1918, a continué son service sous les bombardements jusqu'au lendemain; a dû se replier sur diverses localités et, en dernier lieu, sur Epernay, ne cessant de remplir partout sa mission avec le même zèle.

M^{me} *Griffon* (Marguerite), à Bar-le-Duc : institutrice publique, est entrée comme infirmière bénévole à l'hôpital III dès le début des hostilités; a employé tous les moments de liberté que lui laissaient ses fonctions d'institutrice à soigner, le jour et la nuit, les victimes de la guerre confiées à sa sollicitude. Victime elle-même dans son service de chirurgie d'une piqûre septique, a dû subir l'amputation de l'index gauche.

M^{me} *Guyot* (Eugénie-Elise), à Paris : infirmière-major à l'hôpital 32 bis, à Rosendaël, pendant toute la durée de la guerre, n'a jamais voulu quitter cette ville constamment bombardée et, bien que sa santé fut des plus délicates, n'a cessé de prodiguer ses soins aux blessés avec le plus grand dévouement.

M^{me} veuve *Hugues*, née Leclère (Hélène-Sophie-Louise), à Saint-Quentin : a prodigué, pendant l'occupation, ses soins personnels à nos blessés dans les hôpitaux dont elle avait pris la direction en sa qualité de présidente de l'Union des Femmes de France; a, en outre, donné des secours de toute nature, souvent de ses deniers personnels, aux malades et aux rapatriés de Saint-Quentin.

M^{me} *Jalard*, née Serey (Marguerite-Julie-Agnès), à Champigneulle (Meurthe-et-Moselle) : pendant toute la durée de la guerre, a fait dans une ambulance militaire le service d'infirmière bénévole et créé et entretenu un Foyer du Soldat, qui a reçu jusqu'à 14.000 hôtes en un mois; elle a, de plus, entretenu la lingerie de l'ambulance et créé un ouvroir où elle en assurait la réparation. Ses soins assidus ont été hautement appréciés par le service de santé.

M^{me} veuve *Laporte-Bisquit*, née Dubouché (Marie-Solange-Adrienne), à Jarnac :

ARGENT (Suite)

n'a cessé, pendant toute la guerre, d'assurer la direction et l'organisation d'un hôpital auxiliaire important, auquel elle consacrait ses soins quotidiens et désintéressés, ainsi qu'à l'annexe qu'elle avait installée dans ses locaux et dont elle faisait tous les frais.

M^{me} Leroy (Hermine-Modeste), née Bodin, à Paris : infirmière-chef de l'hôpital 101 à Poitiers, du 22 août 1914 au 31 août 1917, a dirigé le personnel placé sous ses ordres avec autant de zèle que de compétence; s'est consacrée tout entière à sa tâche, ne quittant ni jour, ni nuit l'hôpital, donnant ses soins aux blessés, les veillant lorsque leur état devenait alarmant, assistant le chirurgien dans ses opérations, procédant aux grands pansements et donnant ainsi à tous un exemple admirable de dévouement patriotique et d'esprit de sacrifice.

M^{me} Lévêque (Louise-Charlotte), née Rémond, à Angers : infirmière ayant, depuis le début de la guerre, fait preuve d'un dévouement absolu envers les blessés, d'abord à Arras, sous un bombardement qui n'a pas épargné l'hôpital où elle se trouvait, puis à Angers, où elle a rempli, depuis le mois d'octobre 1914, les fonctions d'infirmière-chef.

M^{me} Maldant (Jeanne), à Paris : infirmière-major, véritable professionnelle du dévouement pendant toute la durée des hostilités, a été au chevet des blessés et des contagieux, formant des équipes modèles d'infirmières bénévoles. N'a quitté ses fonctions qu'à l'armistice, épuisée par l'âge, les fatigues et les maladies contractées dans son service.

M^{me} Rod (Marie-Hélène), à Paris : a servi, pendant la guerre, comme infirmière-major, à l'hôpital auxiliaire n° 117 de Paris, salle des grands blessés in-

fectés. Elle s'est toujours fait remarquer par sa compétence professionnelle, par son absolu dévouement. Ne s'absentant jamais, ni le jour, ni la nuit, elle a, sans cesse, donné l'exemple du devoir accompli avec sagacité et modestie durant trois années consécutives.

M^{me} veuve Sellet (Joséphine-Alice), née Vinet, à Vanves : a assuré durant trois ans, en participant activement au service médical en qualité d'infirmière, la direction de l'hôpital 132 à Vanves, où ont été soignés 600 blessés, dont la durée de séjour atteint 21.630 journées, sans montrer la moindre défaillance au cours des bombardements par avions dont les projectiles sont souvent tombés aux environs; s'est adonnée à la création d'un ouvroir, en participant à ses travaux qui ont profité aux combattants, aux prisonniers et aux orphelins de la guerre.

M^{me} Tessier (Marie-Eugénie), née Bruyant, à Paris : infirmière-major, a rempli les fonctions d'infirmière bénévole chef de l'hôpital auxiliaire n° 181, à Paris, pendant toute la durée de la guerre, secondant le chirurgien dans toutes les opérations. A contracté une infection de la main et éprouvé des lésions douloureuses qui ne l'ont pas arrêtée dans sa tâche charitable.

M^{me} Chachignot, née Vernhes (Marie-Thérèse), à Pantin : infirmière bénévole dans un hôpital auxiliaire de Pantin (Seine), a prodigué ses soins aux malades et blessés pendant toute la durée de la guerre, avec un zèle inlassable. A été victime d'une piqûre anatomique qui a nécessité une intervention chirurgicale. A fait preuve d'énergie et de sang-froid lorsque plusieurs bombes et obus sont tombés dans le voisinage de l'hôpital.

BRONZE

M^{me} Arlabosse (Joséphine-Thérèse-Marie), née Ratoin, à Agen : présidente à Limoges du Comité de l'Union des Femmes de France, a apporté sa généreuse collaboration à la création et à l'organisation de plusieurs œuvres de guerre, notamment à celles concernant les secours aux prisonniers français et russes; par son active propagande; est parvenue à réunir les ressources nécessaires au fonctionnement de ces formations; a dirigé, jusqu'au 31 mars 1919, l'hôpital n° 102 à Limoges, avec une compétence et un zèle dignes des plus grands éloges.

M^{me} Artigou (Armanda-Françoise-Victorine), née Bonnavin, à Bourges : présidente du Comité de Bourges de l'Union des Femmes de France, a, dès le 2 août 1914, organisé l'hôpital complémentaire n° 101, qui a fonctionné avec 250 lits jusqu'au 20 janvier 1919. S'est prodiguée avec un zèle et un dévouement inlassables pour la surveillance journalière de tous les services.

M^{me} Balestra (Augustine-Antoinette-Alice), à Ablon : infirmière-major bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 126 d'Ablon (Seine-et-Oise), n'a cessé, pendant toute la durée de la guerre, de se montrer

BRONZE (Suite)

une infirmière d'élite, s'acquittant de ses fonctions avec un absolu dévouement et à la plus grande satisfaction du service de santé militaire.

M^{me} Barrellé, née Bodin (Jane-Alice), à Niort : organisatrice habile, a créé à Niort, en sa qualité de présidente du Comité de l'Union des Femmes de France de cette ville, un hôpital important, au fonctionnement duquel elle s'est consacrée avec un entier dévouement pendant toute la durée de la guerre.

M^{me} de Beaumont (Marie-Marguerite), à Boulogne-sur-Mer : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 104 de l'Union des Femmes de France, à Boulogne-sur-Mer, a assuré dans ces formations, et pendant toute la durée de la guerre, en dépit de fréquents bombardements aériens, un service quotidien avec le plus grand dévouement; a rempli, en outre, les fonctions de secrétaire du Comité municipal des vêtements chauds pour les soldats, s'occupant en même temps de secours aux prisonniers de guerre du Boulonnais.

M^{me} Belle (Augustine), née Berthelot, à Chaville (Seine-et-Oise) : a rempli les fonctions d'infirmière bénévole à Versailles, du 7 août 1914 au 25 février 1915, et les fonctions d'infirmière-major à l'hôpital auxiliaire 110 de Chaville, du 25 février à l'heure actuelle.

M^{me} Berthe (Marie-Joseph), en religion sœur Marguerite, à Châteauroux : infirmière-chef des plus méritantes à l'hôpital n° 108 de Châteauroux, a prodigué, jour et nuit, ses soins aux blessés, depuis le mois d'août 1914, avec un zèle et un dévouement inlassables.

M^{me} Boué, née Laporte (Marie-Louise-Fernande-Mercédès), à Tarbes : présidente du Comité tarbais de l'Union des Femmes de France, s'est signalée par ses qualités d'organisation et d'administration de l'hôpital 104, où ont été recueillis de nombreux malades et blessés militaires. N'a cessé, pendant toute la durée de la guerre, d'assurer le fonctionnement régulier de cet hôpital, y consacrant toutes ses forces avec un infatigable et ardent patriotisme.

M^{me} Burdin de Péronne (Léontine-Claire-Hortense), née Lalignat, à Limoges, présidente d'honneur de l'U. F. F. à Limoges, a été, sur sa demande, affectée comme infirmière au service de veilleuse de nuit à l'hôpital 102, fonctions qu'elle a remplies avec le plus entier dévouement pendant les années 1914, 1915 et 1916. A partir de cette dernière date, a pris une large part à l'organisation de l'œuvre des prisonniers de guerre français et russes et rendu, à cette forma-

tion, par une active propagande, les plus précieux services.

M^{me} Cointreau, née Motais (Louise-Aimée), à Angers : présidente du Comité de l'Union des Femmes de France, directrice de l'hôpital 102 à Angers, du 2 août 1914 jusqu'en décembre 1918, date de la fermeture, a apporté dans l'exercice de ses fonctions un dévouement et une activité admirables. Son accueil maternel à l'égard des blessés comme sa générosité inlassable envers des infortunes de toute nature, ont été un précieux réconfort moral et un encouragement au devoir envers tous et au devoir pour tous.

M^{me} Conti (Claire-Marie-Thérèse-Jeanne), née Kozirowiez, à Roanne : infirmière de l'U. F. F., a cumulé le service d'une salle de blessés et la direction de la lingerie dans des conditions hygiéniques défavorables qui ont mis sa santé en sérieux péril.

M^{me} Cortial (Euphrasie-Marie-Marguerite), née Michel, au Puy : après avoir pris part, comme trésorière, à l'organisation du Comité de l'Union des Femmes de France du Puy, a été chargée, comme infirmière diplômée, de la direction d'une salle de dix-huit lits à l'hôpital auxiliaire n° 107, donnant l'exemple du plus grand dévouement envers les soldats blessés.

M^{me} Courtin (Ernestine-Appolline-Zoé), institutrice à Anvin (Pas-de-Calais) : a rendu des services exceptionnels dans une zone qui, depuis l'offensive ennemie de mars 1918, subit toutes les épreuves des régions du front, en s'occupant d'évacuation, jour et nuit, au centre d'Anvin, qui a vu passer plus de 45 000 réfugiés.

M^{me} Cuny (Marguerite-Albertine), en religion sœur Olympe, à Bar-le-Duc : sœur de charité. A fait, pendant vingt-six mois de guerre, un service d'infirmière à l'hôpital 111; a prodigué ses soins à de nombreux malades parmi lesquels se sont trouvés des typhiques; n'a cessé de s'acquitter de sa dange-reuse et pénible mission avec le plus entier dévouement, s'employant de toutes ses forces à relever le moral des hospitalisés confiés à sa sollicitude.

M^{me} Desgrée (Anne-Marie-Renée), en religion sœur supérieure des filles de la Charité, à Paris : a, depuis le début des hostilités, non seulement dirigé l'hôpital 146 à Paris avec assiduité, mais a participé avec dévouement, de jour et de nuit, aux soins à donner aux malades et blessés qui ont atteint l'effectif de 1.640, formant un total de journées de présence de 79.000.

BRONZE (Suite)

M^{me} Douël (Joséphine-Mathilde-Laure), à Bar-le-Duc : infirmière bénévole à l'hôpital 111 de Bar-le-Duc, auquel elle a été attachée du 15 septembre 1914 au 11 octobre 1917, et ensuite à l'hôpital 26 jusqu'au mois de décembre 1918. S'est signalée, selon le témoignage du personnel médical, par la conscience, l'assiduité et le dévouement dont elle a fait preuve dans l'accomplissement de sa généreuse tâche.

M^{me} Douël (Marie-Joséphine-Hortense), à Bar-le-Duc : attachée comme infirmière bénévole successivement à l'hôpital 111 et à l'hôpital auxiliaire 26 de Bar-le-Duc, n'a cessé, pendant toute la durée de la guerre, de se dévouer aux malades et blessés et s'est signalée comme une précieuse et compétente collaboratrice du service médical.

M. Dugenet (Georges), à Saint-Brieuc : conservateur des hypothèques en retraite, âgé de 67 ans lors de la déclaration de guerre, a assumé volontairement et avec un désintéressement absolu, pendant la durée des hostilités, la charge de la direction et de l'administration d'un hôpital auxiliaire important de Saint-Brieuc, fournissant un travail journalier considérable au risque de compromettre sa santé.

M^{me} Eckerts, née Bouve (Charlotte-Henriette), à Viroflay (Seine-et-Oise) : après avoir organisé et fait fonctionner, de septembre 1914 à février 1915, un hôpital auxiliaire, à Javerlhac (Dordogne), est venue diriger, à titre bénévole, l'hôpital 110, à Chaville. Jusqu'au mois de décembre dernier, sans prendre un jour de repos, a surveillé tous les services avec un zèle et une intelligence remarquables, donnant en même temps ses soins aux blessés et aux malades.

M^{me} Fénisse (Marthe-Angèle-Marie-Louise), à Echouboulains (Seine-et-Marne) : infirmière-major bénévole à l'hôpital 113 de Boulaie depuis le 23 décembre 1914, puis à l'hôpital 116 de Forges; 32 mois de services continus; à ce moment, elle a dû prendre un repos ordonné par le médecin à la suite des grandes fatigues qu'elle avait éprouvées. S'est fait remarquer d'ailleurs par son dévouement inlassable, son zèle et sa capacité. Le Conseil central de l'Union des Femmes de France lui a voté des remerciements et décerné la palme d'or.

M^{me} Fritsch (Marie-Louis-Léonie), née Probst, à Saint-Cloud : excellente infirmière-major, a fait preuve d'une activité et d'une générosité incomparables dans l'installation et l'organisation de l'hôpi-

tal n° 20, à Bayonne. A prodigué ses soins aux blessés et malades, pendant toute la durée de la guerre, avec le plus grand dévouement, tant à Bayonne (hôpital n° 20), qu'à Saint-Cloud (hôpital n° 196).

M^{me} Gallois (Jeanne-Marie), à Paris : a rendu de grands services, en négligeant sa clientèle pendant toute la durée de la guerre, à l'hôpital 117 (Janson-de-Sailly) comme chloroformatrice-dentiste, avec un zèle que son extrême fatigue n'a pas ralenti.

M^{me} veuve Govillot (Henriette-Mathilde), née Barachin : a prêté son concours, pendant quarante mois, à l'administration de l'hôpital auxiliaire de Gap n° 104, comprenant cinquante lits et à l'organisation de l'hôpital complémentaire n° 1 de cette ville. A volontairement accepté, dans ce dernier hôpital, un service très pénible de veille nocturne; a contracté, en soignant les hospitalisés atteints de maladies contagieuses, la grippe infectieuse dont elle s'est difficilement rétablie.

M^{me} Greiner (Elisabeth-Catherine-Salomé), à Carvin (Nord) : a, comme infirmière bénévole du 7 août 1914 au 10 mai 1917, donné dans les hôpitaux des soins aux blessés et aux malades avec zèle et dévouement et a rendu de grands services au centre d'évacués d'Anvin.

M^{me} Guichard (Jeanne), née Lafon, à Paris, infirmière-major dans une ambulance parisienne : n'a cessé, depuis le début des hostilités, de se consacrer aux soins des blessés avec le plus parfait dévouement.

M^{me} Guizol (Elisabeth-Marie-Andrée), née Aulagnon, à Cannes : femme d'un dévouement admirable, qu'il s'agisse d'œuvres telles que la création d'un Comité de l'Union des Femmes de France dont la présidence lui fut confiée, l'organisation d'ouvrages pour assurer du travail aux femmes et aux filles des mobilisés, la fondation d'un foyer du soldat, d'ambulances, de cantines, de cours d'infirmières où elle professait elle-même, ou des soins assidus donnés aux blessés dans les hôpitaux, M^{me} Guizol s'est, pendant toute la durée de la guerre, dépensée sans compter. Victime dans ses fonctions d'un accident douloureux, n'a pas cessé de donner ses soins aux blessés, malgré l'affection grave qui en fut la suite.

M^{me} Hartwell, née Pilon (Madeleine-Georgette), à Saint-Cloud : a assuré, en qualité de directrice-fondatrice et infirmière-major, le bon fonctionnement de l'hôpital n° 196 de Saint-Cloud qui comp-

BRONZE (Suite)

son œuvre charitable au centre de Carvin (Pas-de-Calais).

M^{me} Lamy, née Outhier (Joséphine-Jeanne), à Saumur : de 1914 à 1917, quoique mère de quatre enfants, a fait preuve des plus belles qualités comme directrice et gestionnaire de l'hôpital 105 à Saumur, et, même postérieurement à la fermeture de cet hôpital, a poursuivi son œuvre de bienfaisance à la maison des réfugiés de Saumur. Veillait elle-même les blessés à l'agonie.

M^{me} Lassalle, née Moussiég (Annie-Esther-Jeanne), à Tarbes : infirmière bénévole à l'hôpital 104 depuis août 1914 jusqu'en décembre 1918, a rempli ses fonctions avec le plus absolu dévouement et une inlassable activité.

M^{me} Latour, née Dumas (Marie-Augusta-Antonia), au Puy : fondatrice de l'Union des Femmes de France du Puy, a donné des soins personnels aux blessés et n'a cessé, en outre, de prêter, avec le plus grand dévouement, son concours à diverses œuvres d'assistance aux orphelins de la guerre, aux prisonniers et aux pupilles de la nation.

M^{me} Legeay, née Bonnard (Marie-Ange), à Paris : infirmière bénévole, affectée à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, à Paris, depuis le début de la mobilisation jusqu'à fin de septembre 1915, puis à l'hôpital auxiliaire n° 197, jusqu'au 31 janvier 1919, jour de sa fermeture, s'est montrée infirmière parfaite, très appréciée des médecins et chirurgiens de ces formations, consacrant tout son temps, jour et nuit, aux malades et aux blessés. Femme d'une bonté au-dessus de tout éloge, elle fut pour eux d'une sollicitude maternelle, d'un dévouement inlassable, s'attachant à relever leur moral, adoptant ceux des pays envahis, les recevant chez elle pendant leur permission, leur donnant le gîte et la nourriture, bien que dans une situation de fortune plus que modeste, passant ses nuits à leur écrire et à leur envoyer des paquets lorsqu'ils avaient regagné le front. A pu ainsi, pendant près de cinq années, souvent en se retranchant le strict nécessaire, adopter moralement et aider matériellement près de quatre cents soldats privés de tous rapports avec leurs familles. Continue, depuis l'armistice, à employer sa généreuse activité au service des populations de nos malheureuses régions dévastées, et à leur venir en aide par tous les moyens en son pouvoir.

M^{me} Massoulier (Yvonne-Charlotte-Virginie), née Jalaber, à Paris : a fait preuve, dans un service de radiographie, d'un

taut quarante lits pour officiers. N'a cessé, depuis le mois d'avril 1915 jusqu'au 31 janvier 1919, date de la fermeture de cette formation, de donner elle-même des soins aux blessés.

M^{me} Hentsch (Antoinette-Sylvie), à Paris : infirmière bénévole de l'Union des Femmes de France, a assuré le service, avec cinq autres infirmières de la première division des blessés, qui comprenait cent quatre-vingt-onze lits (hôpital Villemin, à Paris); s'est dépensée sans compter du 10 octobre 1915 au 1^{er} avril 1919, prodiguant aux blessés les soins les plus attentifs et les veillant la nuit pendant les périodes d'offensive. S'est signalée comme une infirmière d'élite de haute valeur professionnelle et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Services importants rendus antérieurement, d'août 1914 à 1916, aux hôpitaux de Remiremont et de Gérardmer et aux trains sanitaires au Bourget.

M^{me} Jean (Louise-Marie-Magdeleine), née Labastie, à Gap : présidente du Comité de Gap de l'Union des Femmes de France depuis 1916 et de l'Œuvre des rapatriés, s'est consacrée inlassablement à l'organisation et à la direction de l'hôpital auxiliaire n° 104 et des œuvres de guerre, ainsi qu'à l'organisation de l'hôpital complémentaire n° 1. A constamment soutenu le moral des hospitalisés et entreteint le dévouement du personnel bénévole par sa bienveillante autorité; n'a cessé, dans ces diverses fonctions, de faire preuve d'un zèle et d'un dévouement dignes des plus grands éloges.

M^{me} Joubert (Jeanne-Marie), née Bouteiller, à Niort : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 104, de l'U. F. F., à Niort; a pris part également à l'administration de cet hôpital en qualité de secrétaire générale. A assuré en même temps, avec le plus entier dévouement, la charge des diverses œuvres de guerre de la ville de Niort.

M^{me} Jullien (Augustine-Françoise), en religion sœur Jullien : a dirigé, pendant quatre ans, en participant de jour et de nuit au traitement des malades, l'hôpital auxiliaire n° 141 de Châtillon, avec un dévouement particulièrement reconnu par les autorités et les malades eux-mêmes.

M^{me} Karcher (Lucie), à Carvin (Nord) : a, comme infirmière bénévole, donné ses soins aux malades et aux blessés dans les hôpitaux d'Arras, du 30 octobre 1916 au 5 janvier 1918; s'est ensuite occupée des réfugiés et réintégrés dans le département du Pas-de-Calais et a continué

BRONZE (Suite)

dévouement qui est allé jusqu'au sacrifice de sa santé.

M^{me} **Mercier** (Geneviève-Catherine), née Cointreau, à Angers : infirmière bénévole, a été attachée à une salle de chirurgie du mois d'août 1914 au mois de février 1919, puis à un dispensaire de réfugiés, où elle a contracté la scarlatine; d'un dévouement absolu, toujours présente, de jour et de nuit, à toutes les opérations.

M^{me} **Müller** (Marguerite-Marie), à Alger : a, depuis le début de la guerre, rempli d'abord les fonctions gratuites d'infirmière à l'hôpital auxiliaire 101, à Alger, puis a dirigé dans la même ville, depuis le mois de juin 1916, l'hôpital auxiliaire 102, avec un dévouement et une autorité remarquables.

M^{me} **Philippon** (Marie-Gilberte), dite **Gaffory**, à Pontoise : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire de Pontoise n° 181, depuis le 24 octobre 1914 jusqu'à l'heure actuelle et sans interruption, attachée aux blessés, a assuré depuis juin 1916 le service de nuit, n'a, pour ainsi dire, jamais pris de congé. A toujours fait preuve du reste d'un dévouement au-dessus de tout éloge, entourant les malades des soins les plus attentifs et les plus éclairés. Insigné de trois années de guerre délivré par l'Union des Femmes de France. Une pétition, adressée au Président de la République par un groupe de blessés en traitement à l'hôpital n° 181, demande pour elle, de façon bien touchante, la médaille de la Reconnaissance.

M^{me} **Pinet**, née **Dagé** (Louise-Joséphine), à Nice : infirmière-major brevetée de l'Union des Femmes de France, a, dès le début des hostilités, prêté son concours gratuit : 1° à l'hôpital Alhambra n° 7; 2° au dispensaire de l'orphelinat des armées; 3° à l'hôpital Belgravia, à Nice, prodiguant aux blessés ainsi qu'aux pupilles de la nation des soins aussi compétents qu'assidus, au cours desquels elle contractait la grippe; M^{me} Pinet, après une interruption d'un mois, reprenait son service sans avoir complètement recouvré ses forces, et le continue encore à l'orphelinat avec le même dévouement.

M^{me} **Potelet**, née **Prévol** (Constance-Marie), à Compiègne : vice-présidente du Comité de Compiègne de l'Union des Femmes de France, a, dirigé à titre bénévole, depuis l'ouverture de l'hôpital 105, en ladite ville (août 1914), le service des réparations des vêtements militaires avec un zèle et une assiduité très appréciés par l'autorité compétente. S'est fait, en outre, remarquer par son dé-

vouement à l'égard des blessés pour lesquels elle s'est montrée fréquemment une généreuse bienfaitrice, soit pendant leur traitement à l'hôpital, soit lors de leur sortie après guérison.

M^{me} **Prieur** (Jeanne-Anne-Marie-Adeline), à Angers : a rempli, depuis le 2 août 1914, jusqu'à la fermeture, la fonction d'infirmière à l'hôpital 102 et s'est signalée par un dévouement de tous les instants. A contracté la diphtérie au chevet des malades qu'elle soignait.

M^{me} **Raveau** (Emma-Emilie-Berthe-Marie), née **Crochard**, à Poitiers : infirmière attachée au service des grands blessés à l'hôpital 101, à Poitiers, pendant trois années de guerre, s'est dépensée sans compter, prodiguant à tous, avec un zèle infatigable, de jour et de nuit, les soins les plus pressés. A été signalée par le service médical comme infirmière modèle, d'un dévouement et d'une abnégation au-dessus de tout éloge.

M^{me} **Rosignon**, née **Dupont** (Juliette), à Bar-le-Duc : infirmière diplômée attachée à l'hôpital auxiliaire n° 111, à Bar-le-Duc, a consacré tout son temps à l'assistance des malades et blessés, leur prodiguant avec une touchante sollicitude les soins les plus pressés. S'est occupée, après la fermeture de cette formation, avec le concours de son mari, de venir en aide aux réfugiés et évacués, en leur fournissant des vivres, des vêtements et tout ce qui était nécessaire à leur subsistance. Services continus depuis le début des hostilités.

M^{me} **Roubille**, née **Hutrel** (Louise-Blanche), à Issoire (Puy-de-Dôme) : infirmière-major bénévole à l'hôpital auxiliaire 106, à Issoire, de 1914 à décembre 1918, active, intelligente, distinguée, a fait preuve d'un zèle au-dessus de tout éloge et du plus admirable dévouement, se dépensant tant comme organisatrice de cette formation que comme infirmière expérimentée, pratiquant seule les pansements, se consacrant aux blessés qui lui étaient confiés avec une abnégation telle que sa santé s'en est trouvée atteinte. A su trouver le temps nécessaire pour organiser des réunions récréatives et des fêtes charitables destinées à venir en aide aux œuvres de guerre et y a participé par un concours pécuniaire et personnel.

M^{me} **Roussel de Lescouët**, née de **Carné** (Mathilde-Marthe-Stéphanie), au château de Tronjoly-en-Caurin (Morbihan) : engagée comme infirmière bénévole à l'Union des Femmes de France, en septembre 1914, à l'âge de près de 67 ans, elle a assuré, pendant plus de quatre an-

BRONZE (Suite)

nées, sans défaillance, avec un dévouement infatigable et en donnant à tous l'exemple de la plus complète abnégation, le service d'une salle de chirurgie à l'hôpital auxiliaire n° 105, à Gaurin (Morbihan). S'est occupée, en outre, de la lingerie et de l'ouvrage du Comité, a pris à sa charge une foule de dépenses, notamment celles nécessitées par l'aménagement intérieur de l'hôpital. Le nombre des blessés traités dans ce service, du 12 septembre 1914 à décembre 1918, a été de 1.445.

M^{me} **Ruellan** (Lucie-Marie-Louise), née **Rouleau**, à Paris; infirmière bénévole à l'hôpital V. G. I, à Paris, a prodigué ses soins pendant toute la guerre avec un zèle infatigable aux malades et aux blessés de cette formation. Frappée dans ses plus chères affections par la perte de deux fils morts pour la France, n'en a pas moins continué à s'acquitter de sa tâche patriotique.

M^{me} **Sainte-Marie** (Marie-Perrine-Acèlie), née **Peyramale**, à Tarbes : s'est occupée pendant toute la durée de la guerre, à distribuer des secours en nature aux hôpitaux de Tarbes, à organiser des journées, à diriger l'hôpital auxiliaire 104, comprenant plus de 100 lits et auquel étaient attachés trois médecins et quarante infirmières. S'est acquittée de sa tâche avec le plus entier dévouement, assurant par son activité le bon fonctionnement de cette formation sanitaire.

M^{me} **Thillier**, née **Potard** (Berthe-Louise-Joséphine), à Saint-Pierre : infirmière monitrice à l'hôpital auxiliaire 102, à Angers, depuis le mois d'août 1914, s'est toujours montrée très zélée dans l'exercice de ses fonctions, faisant preuve d'un dévouement et d'une activité infatigables.

M^{me} veuve **Tollaire-Desgouttes**, née **Rousseaux** (Nancy-Marie-Angéline), à Châteauroux : présidente du Comité de l'Union des Femmes de France de Châteauroux, a, dès avant la guerre, pourvu à l'organisation de l'hôpital auxiliaire 108, qui a été ouvert au début des hostilités et a servi en même temps d'infirmier de gare. Malgré son âge (69 ans) et sa santé précaire, n'a cessé de diriger personnellement cet hôpital avec un zèle et un dévouement absolus depuis le mois d'août 1914 jusqu'au mois de janvier 1919, date de la fermeture administrative.

M^{me} **Ulmann** (Blanche-Marthe), née **Kahn**, à Châlons-sur-Marne : infirmière bénévole dans les diverses formations sanitaires où elle a été employée, à l'hôpital auxiliaire n° 6, à l'hôpital 238, à l'hôpital complémentaire 17, a rempli ses fonctions auprès des malades et blessés avec un dévouement de tous les instants, allié à une compétence très appréciée des médecins. En 1917, elle a fondé, dirigé et soutenu l'œuvre de la Famille du soldat, dont elle a été l'âme, déployant auprès de tous les blessés ou de leur famille autant de dévouement que de généreuse activité.

M^{me} **Viault** (Julie-Suzanne), directrice de l'école supérieure de jeunes filles de Joigny (Yonne) : directrice de l'école supérieure de Joigny, a assumé les fonctions d'infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 108, établi dans les locaux de cette école, et y a même affecté une partie de son appartement privé. Indépendamment de la surveillance générale qu'elle exerçait sur le service des infirmières, elle-même était à la tête d'une salle de vingt lits, soignant les blessés et les malades, de jour et de nuit, avec un dévouement et un désintéressement admirables.

Par décrets des 18-28 juillet, 12 septembre, 3-10 octobre 1919, le Président de la République a conféré la médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

ARGENT

M^{me} **Jones** (Laura-Lucile), de nationalité britannique, infirmière à l'hôpital auxiliaire 120 à Champigny : s'est consacrée depuis 1915 aux soins des blessés, des malades et des malheureux, leur rendant les plus grands services.

M^{me} **Stockton** (Lucy-Wilham), de nationalité américaine, infirmière-conductrice d'automobile : arrivée en France en sep-

tembre 1917, s'est aussitôt mise à la disposition de l'Union des Femmes de France et du Village reconstitué, a rendu depuis 1918 les services les plus signalés dans les postes de secours de l'Oise; en mars de cette même année, a coopéré à l'évacuation des habitants de Noyon et n'a quitté la ville que le 24, après avoir fait preuve d'un grand dévouement.

BRONZE

M. *Bouhy* (Maurice), de nationalité belge, administrateur de l'hôpital 153 franco-belge : a dirigé pendant toute la durée de la guerre l'hôpital 153 avec une autorité et une compétence parfaites, ayant toujours réussi à faire appliquer les règlements et à maintenir la plus parfaite camaraderie entre les hospitalisés chez lesquels il a toujours su garder un moral élevé.

M^{me} *Laporte* (Catherine), de nationalité française, infirmière et trésorière de l'Union des Femmes de France, à Milan :

depuis 1915 s'occupe avec un dévouement complet des blessés de l'hôpital de la « Via Bellini » et donne depuis 1917 son temps aux hôpitaux français, les fait profiter de son inépuisable charité et accomplit ses fonctions d'infirmière avec un zèle et une activité inlassables.

M^{me} *Moore* (Fanny), de nationalité britannique, infirmière à l'hôpital auxiliaire 105 à Compiègne : a soigné nos blessés avec beaucoup de zèle et d'activité, a fait preuve d'un grand dévouement.

Par décret du 28 décembre 1919, le Président de la République a conféré la médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

VERMEIL

M^{me} *Terquem*, née Anne-Marie-Hortense-Elisabeth Garsonnet, à Dunkerque : a, pendant toute la durée des hostilités, donné le plus bel exemple d'abnégation, de dévouement et de courage; a organisé, en 1914, deux hôpitaux à Dunkerque, dont elle a assuré l'administration et qu'elle a fait fonctionner sans interruption malgré les bombardements jusqu'au jour où ils durent être évacués en raison des dangers qu'y couraient les hospitalisés. En dehors du service des hôpitaux, s'est dévouée aux œuvres patriotiques et de bienfaisance, aux convalescents, aux prisonniers et aux familles évacuées; a organisé un vestiaire pour les rapatriés, et fait preuve, dans ces différentes fonctions, d'un dévouement et d'une continuité d'efforts dignes des plus grands éloges. En dépit d'incessants bombardements et malgré le mauvais état de sa santé, a toujours refusé de quitter la ville de Dunkerque.

M^{me} *Masson* (Fernande-Pauline-Madeleine) à Compiègne : a donné ses soins assidus aux blessés à l'hôpital 105, à Compiègne, en qualité d'infirmière bénévole, malgré de fréquents bombardements. Après l'évacuation de cet hôpital, a repris du service à l'hôpital 181, à Pontois, où elle a contracté, en octobre 1918, une fièvre infectieuse.

M^{me} *Matter* (Thérèse-Cécile-Jeanne), à Paris : infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 104, à Moulins, à l'hôpital auxiliaire n° 10 à Vittel, enfin à l'hôpital Zeitenbick, à Salonique, M^{me} Matter s'est consacrée avec un dévouement inlassa-

ble aux soins des blessés; a été considérée dans les diverses formations où elle est passée, comme un infirmière modèle.

M^{me} *Allibert* (Nelly-Marie-Alphonsine), à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 122, à Paris, du 10 août 1914 au 1^{er} mars 1917, n'a cessé de remplir ses fonctions avec un zèle et un dévouement inlassables, s'offrant spontanément à maintes reprises, malgré un travail de jour souvent intense, pour veiller les blessés les plus gravement atteints.

M^{me} *Badin* (Maria-Hélène), à Rennes : infirmière bénévole de l'hôpital auxiliaire n° 101, à Rennes, du 15 septembre 1914 à sa fermeture, survenue en 1919. Aussi modeste que dévouée, n'a cessé d'assurer un service de nuit avec une ponctualité admirable; a été une aide précieuse par l'attention et le zèle qu'elle apportait à répondre aux désirs des blessés et à soulager leurs souffrances.

M^{me} *Beauté* (Juliette-Marie-Geneviève), à Paris : a rendu des services très appréciés et a fait preuve d'un grand dévouement comme infirmière bénévole, pendant un an et quatre mois, dans un milieu où elle a eu à s'occuper constamment d'affections contagieuses. Atteinte de diphtérie et de scarlatine, force lui a été de quitter l'hôpital auquel elle était attachée.

M^{me} *Bergé* (Madeleine-Marie), à Alger : cinquante-deux mois comme infirmière, a prodigué ses soins aux blessés dans divers hôpitaux et ambulances du front.

VERMEIL (Suite)

M^{me} *Berger* (Isabelle-Elisa), née Vignal, à Paris : a grandement contribué à la fondation de l'hôpital 153; auquel elle s'est intéressée durant toute la durée de la guerre; a fondé en outre, en 1914, quatre ouvriers qui ont fonctionné deux ans, et une pouponnière qui fonctionne encore, et a reçu plus de 1.400 enfants de mobilisés : infirmière-major de l'U. F. F., présidente du groupe du 17^e arrondissement.

M^{me} *Berthelot*, née Hélène-Marie-Françoise Jobbé-Duval, à Rennes : infirmière-major diplômée, s'est acquittée de son service à l'infirmierie organisée à la gare de Rennes avec une intelligence et une initiative égales à son dévouement, soutenant par une aide constante le moral des blessés évacués. S'est dépensée jusqu'à être obligée de cesser ses fonctions par suite d'un excès de fatigue.

M^{me} *Chantre*, née Jeanne-Bélonie Bourdaret, à Fontville (Rhône) : vice-présidente de l'Union des Femmes de France, a pris, dès le 2 août 1914, la direction de l'hôpital auxiliaire 101, fonctions qu'elle a conservées jusqu'au 9 mars 1919; a assuré pendant cinquante-cinq mois, par son activité et un inlassable dévouement, le fonctionnement régulier de cette importante formation sanitaire de 350 lits et qui a reçu près de 4.000 malades ou blessés militaires; est signalée comme ayant fait preuve, dans l'exercice de ses fonctions, d'intelligente initiative et du plus grand zèle.

M^{me} *veuve Combelle*, née Marie-Louise Delatre, à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 122 de Paris, depuis le début de la guerre et pendant toute sa durée, a fait en toutes circonstances preuve d'un dévouement qui ne s'est jamais ralenti, s'est ingéniée à augmenter sans cesse le bien-être des blessés.

M^{me} *Duconyts* (Berthe-Marthe-Pierrette), à Marmande : a laissé la situation de garde-malade à la clinique du professeur Bergenz, à Bordeaux, pour servir gratuitement à l'hôpital auxiliaire 104 comme infirmière-major et directrice du personnel, du 28 août 1914 au 16 juillet 1917, époque de sa fermeture; soins personnels et dévoués aux blessés.

M^{me} *Duplaine* (Marguerite-Clotilde), à Paris : infirmière-major diplômée, a fait le service d'infirmière bénévole à l'hôpital 134 à Paris, depuis le mois d'août 1914 jusqu'à la fin de mars 1915, date de la fermeture de cet hôpital. Elle a contracté, en faisant un pansement à un blessé infecté, un très grave phlegmon difficilement guéri. Son assiduité,

son courage, ont été hautement appréciés à l'hôpital.

M^{me} *Jouët* (Hélène-Marie-Jeanne), à Paris : depuis le début des hostilités, a assuré un service de grands blessés, comme infirmière-major a dirigé une salle de chirurgie à l'hôpital n° 101, à Paris, soignant tout spécialement et avec un zèle digne des plus grands éloges les blessés atteints de gangrène et de fracture du rachis.

M^{me} *Jouët*, née Marie-Laure-Marguerite Poulain de Corbion, à Paris : a rempli les fonctions d'infirmière bénévole, puis celles de directrice à l'hôpital auxiliaire n° 101. S'est fait remarquer par son dévouement aux blessés confiés à ses soins et comme directrice de la formation, par le zèle et l'énergie qu'elle a déployée pour assurer le bon fonctionnement de tous les services. Est restée constamment à son poste de février 1915 à avril 1919.

M^{me} *Kolikoski* (née Juliette-Louise-Victorine Dabreteau), à Paris : directrice de l'hôpital auxiliaire n° 112 comportant 100 lits; a fait preuve du plus grand dévouement, notamment auprès des contagieux, s'ingéniant à procurer aux malades ce qui leur était nécessaire.

M^{me} *Lamieussens* (Suzanne), à Paris : infirmière bénévole, s'est fait remarquer par son activité, son dévouement, de jour et de nuit. Sachant les meilleures méthodes de désinfection des plaies, a rendu les plus grands services et a fait preuve de haute conscience professionnelle.

M^{me} *Leroux* (Elisabeth-Marie-Amélie), à Saint-Servan : infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 111 de Saint-Servan, du 31 octobre 1914 à la fermeture en janvier 1919, y a rendu de très importants services, de jour et de nuit, avec un zèle et un dévouement dignes de tout éloge.

M^{me} *Levret*, née Desbat (Anne-Marie-Antoinette), à Paris : infirmière diplômée de l'U. F. F., infirmière bénévole, puis infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 103 à Paris (école normale supérieure), du 23 décembre 1914 au 15 février 1917, a rempli avec le plus grand dévouement ses fonctions; dans les salles de chirurgie, s'est montrée une collaboratrice précieuse pour les chirurgiens, qui ont apprécié le concours qu'elle leur a prêté en termes des plus flatteurs; par sa compétence et son activité infatigable, a rendu les plus grands services.

M^{me} *Madelaine* (Elise-Adolphine), à Vaux : a dirigé l'hôpital auxiliaire n° 110, comprenant 140 lits et 12 infirmières; en a assuré le fonctionnement par son au-

VERMEIL (Suite)

torité et par l'impulsion qu'elle a su donner aux divers services de cette formation. A fait preuve, dans sa gestion, d'une générosité, d'une bonté et d'un tact qui lui ont concilié les sympathies de tout le personnel placé sous sa direction. Services gratuits et continus d'une durée de trois années à partir du 13 août 1914.

M^{me} Mahler (Yvonne-Louise-Marie), à Paris : infirmière-major bénévole de l'U. F. F. à l'hôpital V. G. 3 (Ecole polytechnique), à Paris depuis le début de la guerre jusqu'au 15 janvier 1919, date de sa fermeture, s'est fait remarquer non seulement par de très grandes aptitudes professionnelles, mais encore par son zèle et son dévouement envers nos grands blessés dont elle a su relever le moral et a contribué ainsi à hâter leur guérison. A, en toutes circonstances, rempli ses fonctions à l'entière satisfaction de ses chefs qui, tous, ont apprécié hautement ses éminentes qualités professionnelles et le précieux concours qu'elle leur a prêté dans de graves opérations chirurgicales.

M^{me} Meunier, née Marguerite-Jenny-Camille Bidermann, à Paris : a exercé les fonctions d'infirmière, puis d'infirmière-major à titre gracieux, avec un dévouement et un talent rares, rendant des services d'une valeur égale à ceux d'un excellent interne des hôpitaux, au dire des chirurgiens les plus compétents. Pendant plus de quatre ans, son zèle, son activité, son intelligence n'ont cessé de s'affirmer.

M^{me} Muller (Gabrielle-Augustine), en religion sœur Hélène, à Bar-le-Duc : durée des services, deux ans (hôpital 111, de 150 lits — 20 malades lui appartenaient en propre — quatre autres infirmières dans la même salle, sœur Hélène soignait les grands blessés, couchait à l'hôpital, faisait des gardes de nuit, a contracté à l'hôpital une pleuropneumonie dont la convalescence fut longue. Dévouement assidu digne des plus grands éloges.

M^{me} Mintz, née Jeanne-Augusta-Marguerite Breitmayer, à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital Rollin, à Paris, pendant plus de quatre années. A fourni aux médecins un concours éclairé dont ils ont hautement témoigné; a, en outre, fait preuve envers les malades d'une bonté et d'un dévouement qui ont eu sur eux l'effet le plus bienfaisant.

M^{me} Odier, née Noémie Sautter, à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital com-

plémentaire Rollin, à Paris, du 1^{er} mai 1915 au 15 juin 1919. Affectée au service de grands opérés, s'est acquittée de sa lourde tâche à la satisfaction de tous, consacrant tout son temps à ses fonctions et ne cessant de témoigner aux blessés une bonté et un dévouement à toute épreuve.

M^{me} Paulhiac, née Marie Dizel, à Ville-neuve-sur-Lot : a, du mois d'août 1914 à janvier 1917, organisé et dirigé à Ville-neuve-sur-Lot, l'hôpital auxiliaire n° 106, donnant ses soins personnels aux blessés et faisant, dans l'intérêt de son œuvre, de généreux sacrifices personnels.

M^{me} veuve Reyrel, née Paule-Marie-Andrée Guiraud, à Paris : infirmière bénévole et sous-directrice à l'hôpital 103 à Paris, s'est dépensée sans compter, jour et nuit, pour assurer aux blessés et malades, les soins nécessaires et pour diriger avec une énergie inlassable et un tact parfait, le service administratif très compliqué de l'hôpital, surtout aux moments des bombardements.

M^{me} Savart (Anna-Jeanne), à Rennes : infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 101, à Rennes. A donné aux blessés, pendant toute la durée de la guerre, les soins les plus dévoués et prêté aux chirurgiens un concours que ceux-ci ont qualifié exceptionnel.

M^{me} veuve de Saint-Laurens, née Euphémie-Joséphine Garaud, à Marmande, a montré un dévouement inlassable dans la direction d'un service important de l'hôpital auxiliaire 104, à Marmande, ne reculant devant aucune besogne ni aucune fatigue. Après la fermeture de l'hôpital (octobre 1917), a collaboré à la liquidation de la situation; puis, de mai 1918 jusqu'à ce jour, s'est dévouée tout entière au service des réfugiés.

M^{me} veuve Thil, née Suzanne Tillier, à Paris : excellente infirmière, instruite, active et d'une grande bonté, a soigné gratuitement les malades et les blessés à l'hôpital auxiliaire n° 108 à Paris, pendant toute la durée de la guerre.

M^{me} Vales, née Jeanne-Marie Belloir, à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire Laurent-Barrault, à Paris, puis à l'hôpital auxiliaire n° 53, à Paris, a montré un dévouement admirable envers les blessés pendant plus de trois ans et demi, n'interrompant son service qu'à la suite d'une paratyphoïde contractée en soignant les malades; a, en outre, fait pour améliorer le sort des hospitalisés, des sacrifices pécuniaires considérables.

Par décrets des 13 octobre, 14, 15, 19, 24 novembre 1919, rendus sur la proposition du Ministre des affaires étrangères, le Président de la République a conféré la médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

BRONZE

M^{me} Alapelite (Germaine-Louise-Alphonsine-Marie), de nationalité française, infirmière-major à l'hôpital I bis, à Tuais : a rempli, depuis le début de la guerre et sans interruption, les fonctions d'infirmière-major avec un dévouement inlassable.

M^{me} Alapelite (Marguerite-Jeanne-Marie-Gabrielle), de nationalité française, infirmière à l'hôpital I bis, à Tunis : pendant trois ans et demi, a rempli ses fonctions avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges.

M^{me} Badel (Jenny-Fanny), de nationalité suisse, infirmière-chef de la station sanitaire de Montbran (Lot-et-Garonne) : à l'hôpital de Saint-Pol, puis aux hôpitaux de Compiègne (1914-1915), hôpital de Villet (1916), à l'hôpital 170, à Charenton (1917-1918), actuellement à Montbran, où elle rend les plus grands services aux tuberculeux. A toujours fait preuve d'une haute compétence et d'un grand dévouement.

Nos lectrices ont vu ci-dessus que le docteur Edmond Morin, un de nos plus anciens et des plus dévoués collaborateurs de l'U. F. F., vient d'être promu officier de la Légion d'honneur.

La nouvelle de cette distinction, juste récompense de son incessant labeur et de son généreux dévouement si ardemment désirée par tous ceux qui ont pu apprécier les services qu'il a rendus à la Société, sera accueillie avec une joie unanime.

Ancien médecin-major de l'armée, démissionnaire après dix-sept ans de services et deux campagnes, le docteur Edmond Morin s'attacha à l'U. F. F., où, de 1887 à 1914, il a été successivement professeur, directeur des cours pratiques, directeur, puis délégué général de l'enseignement, délégué régional adjoint près le gouvernement militaire de Paris. Il a, pendant ce temps, publié de nombreux ouvrages et manuels d'enseignement pour les infirmières et les brancardiers, organisé les jurys d'examen et maintes fois siégé à ceux-ci comme professeur ou président.

Nous ne saurions oublier qu'il a bien voulu accepter les fonctions de délégué régional du G. M. P. dans le moment le plus difficile, au départ du titulaire, fatigué par l'âge, et qu'il a dû organiser d'urgence, sous la pression des circonstances, le service du temps de guerre, veiller à de multiples et absorbantes obligations, tant auprès du service de santé que dans les hôpitaux de Paris et de la banlieue, obligations auxquelles il n'a pas craint d'ajouter, pendant cinq mois, celles de délégué régional intérimaire pour la région du Nord.

Sa santé n'ayant pu résister au surmenage qu'elles lui imposaient, le docteur Morin dut quitter ces fonctions en mars 1916; mais aussitôt rétabli, il s'est mis de nouveau au service de notre Oeuvre, s'attachant surtout, comme par le passé, aux questions d'enseignement.

Médaillé de 1870, officier de l'Instruction publique et du Mérite agricole, titulaire de la médaille d'argent des épidémies, chevalier de la Légion

d'honneur depuis 1903, il reçoit aujourd'hui, avec la promotion au grade d'officier, la plus légitime récompense de ses services.

Au nom de l'U. F. F., comme en notre nom personnel, nous l'en félicitons chaleureusement en saisissant cette occasion pour lui témoigner ici de la haute estime et de la reconnaissance de tous.

Pour le Comité de rédaction :
Docteur P. B.

NÉCROLOGIE

L'Union a été de nouveau atteinte dans plusieurs de ses membres.

Nous tenons à rapporter ici les paroles prononcées en octobre dernier par M. Keller, maire de Lunéville, sur la tombe de M^{me} Bichat, qui fut présidente du Comité de l'U. F. F. du 25 mai 1912 à l'été 1915 :

« Est-il une consolation à votre immense douleur, sinon la pensée que M^{me} Geneviève Bichat n'est pas morte tout entière; que, dans une autre vie, elle continue à veiller sur ceux qui la pleurent? »

» Ici-bas, sa mémoire vivra parmi nous, grâce aux nobles exemples qu'elle a laissés.

» Assez clairvoyante pour prévoir l'attaque des barbares, elle fut en même temps assez courageuse pour s'y préparer, au cours même de maternités répétées.

» Aussi l'occupation allemande ne la surprit-elle pas.

» Tous ici se souviennent de la vaillance et du dévouement avec lesquels elle assumait, au milieu de dangers sans cesse renaissants, la direction de l'hôpital du collège, de l'exemple d'énergie et de courage souriant qu'elle donna pendant toute la guerre à Lunéville et à Jollivet.

» La croix de guerre avait officiellement récompensé et consacré ces services exceptionnels et ces rares mérites.

» Le maire de Lunéville veut aujourd'hui saluer avec une respectueuse émotion l'âme radieuse et la frêle dépouille de cette jeune mère de famille, qui fut une femme de haute intelligence et de grand cœur et qui fit honneur à notre cité. »

— Le 2 janvier 1920 est morte à Paris M^{me} la générale *Dauvin* qui, pendant la guerre, employa ses qualités éminentes à la direction de l'hôpital auxiliaire 105, à Montpellier. Du 15 novembre 1914 au 10 novembre 1918, elle demeura fidèle à son poste, dont seule la maladie put l'arracher. Tous ceux qui l'ont vue à l'œuvre la pleurent avec nous.

— C'est une grande et noble figure qui disparaît avec M^{me} *Fauqueux*. Doyenne de la colonie française d'Odessa, qui l'entourait d'une respectueuse affection, elle aida de toutes ses forces à la création du Comité fondé en décembre 1913, dont elle voulut bien accepter la présidence et qui, pendant

la guerre, nous rendit de si précieux services. Nous adressons ici à son fils, qui fut également notre dévoué collaborateur, l'expression de notre douloureuse sympathie.

— L'hôpital auxiliaire 114 (petit lycée Hoche, à Versailles), a été douloureusement frappé, en avril 1919, par la mort de sa directrice, M^{me} *Fautier*, qui en remplissait les fonctions depuis le début des hostilités.

Femme du plus grand mérite, M^{me} Fautier a été unanimement appréciée pour ses qualités de cœur, sa complète abnégation, la simplicité et l'égalité de son caractère. Elle n'avait consenti, dans les premiers jours du mois de mars, à abandonner son poste pour être transportée chez elle, à Mareil-sur-Mauldre, qu'une fois persuadée que sa santé ne lui permettait plus de se rendre utile. Elle espérait cependant encore jouir dans sa chère maison, au jardin fleuri, d'un repos bien gagné. Hélas! c'était le repos éternel qui l'attendait. Elle eut la joie suprême de voir la vénérée présidente de l'Union des Femmes de France lui apporter la médaille d'honneur, puis elle s'éteignit le 26 mars. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 28 mars, à Mareil, où, à un nombreux cortège de parents et d'amis désolés, s'était jointe une délégation de l'U. F. F. Un de ses membres, M. Leurs, administrateur dévoué de l'hôpital 114, lui a adressé un suprême adieu, des plus touchants, exprimant les regrets unanimes que laisse cette femme de bien à ses collaboratrices, au personnel de l'hôpital et aux nombreux malades pour lesquels elle fut une seconde mère.

— L'Union a perdu un auxiliaire précieux en la personne de M. *Preudhomme*, ancien président de la Société des pharmaciens de Paris, qui a succombé à une longue maladie. Professeur à l'Union depuis 1887, il s'était voué à la préparation des élèves, qui ressentiront douloureusement le départ de leur maître.

L'Union adresse à sa veuve et à ses enfants ses bien vives condoléances.

— Tous ceux qui l'ont connue déploreront la disparition de M^{me} *Sanguier-Lachaud*, qui avait contracté une douloureuse maladie en soignant, jour et nuit, les blessés de l'hôpital n° 172, installé dans son hôtel du boulevard Raspail.

M^{me} Barbier-Hugo et M. Millot ont représenté l'Union aux obsèques de cette grande Française.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Congrès interallié de Rome.

M. le baron d'Anthouard, secrétaire général de l'U. F. F., et M. le docteur Bouloumié, président-fondateur de la section antituberculeuse de l'U. F. F., se sont rendus à Rome, pour prendre part au Congrès interallié.

M. le docteur Bouloumié a fait approuver le vœu émis par lui et le médecin-chef de la mission de Belgique, réclamant l'assistance la plus large aux familles des tuberculeux qui acceptent d'entrer dans un sanatorium, leur absence ayant pour effet de priver les leurs du revenu de leur travail et laissant souvent des femmes, des enfants, dans un état voisin de la misère. Ce vœu reproduit le desideratum déjà exprimé par l'U. F. F. en 1912.

Section antituberculeuse de l'U. F. F.

Nous ne saurions annoncer la nomination de M^{me} la baronne S. de Neufville à la vice-présidence de la section antituberculeuse de l'U. F. F. sans rappeler la part active qu'elle prit aux travaux de cette section. C'est à son remarquable esprit d'initiative et d'organisation que l'on doit l'installation et l'excellent fonctionnement des formations antituberculeuses de Menton (Alpes-Maritimes) et de Taxil (Var) dont elle conserva jusqu'à ce jour la haute surveillance. La première de ces stations sanitaires, dite « la Maison Russe », hospitalise actuellement encore 40 tuberculeux pulmonaires; la seconde, momentanément fermée, s'ouvrira à nouveau sous peu comme colonie agricole pour la rééducation des réformés, mutilés tuberculeux.

C'est enfin à M^{me} de Neufville que nous devons la création à Antibes, en collaboration avec l'A. D. F., d'un important dispensaire antituberculeux dont l'inauguration doit avoir lieu dans le courant du mois.

Nulle nomination ne pouvait être accueillie plus favorablement par tous ceux qui ont vu à l'œuvre M^{me} la baronne de Neufville, à laquelle nous adressons ici nos plus sincères félicitations.

Réouverture du dispensaire antituberculeux des 1^{er} et 2^e arrondissements et de l'U. F. F. (Groupe du 1^{er} arr^t.)

Le dispensaire de la rue Baillif a été, rappelons-le, installé en 1903 par un groupe de commerçants des 1^{er} et 2^e arrondissements et par l'Union fraternelle des employés des P. T. T.

L'Assemblée générale a été tenue le dimanche 21 décembre 1919, à 10 h. 30 du matin, en la mairie du 1^{er} arrondissement.

M^{me} Barbier-Hugo, M. le docteur Bouloumié, M. Allard, M^{me} Dalligny, M. le docteur Morin avaient bien voulu y assister, ainsi que M^{me} Delavaud-Dumonteil, présidente du groupe du 1^{er} arrondissement, et quelques personnes de ce groupe.

Le but de la réunion était la lecture et la discussion de l'acte de fusion — dont l'idée est due à M^{me} Delavaud-Dumonteil — à signer entre M. Poulalion, fondateur et président du dispensaire d'une part, et l'U. F. F. d'autre part; puis la lecture des statuts de l'ancienne Société et les modifications à y apporter du fait de la nouvelle organisation du dispensaire, la réélection des membres du Conseil d'administration des 1^{er} et 2^e arrondissements formant un total de 13, puis l'élection des membres du Conseil d'administration de l'U. F. F. au nombre de 14, le chiffre total des membres du Conseil ayant

été préalablement fixé à 27, et l'U. F. F. ayant, par la voix de M. Allard, demandé et obtenu la priorité.

Les anciens membres du dispensaire ont fait un chaleureux accueil aux délégués de l'U. F. F. et se sont félicités de la force que l'appui de cette Société donnera à l'œuvre commune.

La séance a été levée après entente complète en ce qui concerne la fusion ci-dessus.

L'inauguration du dispensaire a eu lieu le lundi 2 février, en présence de M. le docteur Bouloumié, M^{me} Delavaud-Dumonteil, M. Poulalion, MM. les Docteurs du dispensaire et les Membres du Conseil d'administration.

Les consultations auront lieu les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine, de 17 à 19 heures, avec le concours gracieux de MM. les docteurs Rosenthal, Roglet, Kemhadjian, Jais et Margain.

Réouverture du dispensaire antituberculeux d'Issy-les-Moulineaux.

En 1913, l'U. F. F. avait créé, à Issy-les-Moulineaux, un des premiers dispensaires spécialement destinés aux soins des tuberculeux; la guerre vint, sinon en arrêter le fonctionnement, du moins le modifier, l'U. F. F. ayant prêté ses locaux pour des consultations de médecine générale à M. le docteur Tariel, l'éminent et dévoué médecin-chef du dispensaire.

L'immeuble, rendu à sa première destination et remis en état, ouvre à nouveau ses portes. M. le docteur Tariel continue à assurer les fonctions de médecin-chef. M^{me} Lévêque, infirmière-major de l'U. F. F., ayant son diplôme d'infirmière-visiteuse antituberculeuse, en a été nommée directrice. et l'office d'hygiène a bien voulu maintenir l'infirmière chargée précédemment des visites à domicile et rétribuée par lui, la municipalité d'Issy-les-Moulineaux prenant à sa charge les bons de lait, de viande et les médicaments. Nous ne saurions trop insister sur les avantages d'une telle collaboration en parfaite entente entre les sociétés privées et les pouvoirs publics.

Tonnay-Charente.

A la suite d'un accord intervenu entre le ministère de la guerre et celui de la marine, la colonie militaire agricole de l'U. F. F. à Tonnay-Charente a été autorisée à recevoir indifféremment des soldats et des marins en état de pré-tuberculose et pouvant bénéficier de la cure de travail telle qu'elle y est pratiquée.

La Société doit envisager s'il n'y aurait pas intérêt à hospitaliser les soldats au château de Tonnay-Charente et les marins au château des Capucins, propriété mitoyenne, dont l'U. F. F. a pu faire l'acquisition grâce à un don généreux de la Croix-Rouge américaine.

DIVERS

Service annuel de la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge française a fait célébrer, le jeudi 18 décembre dernier, en l'église de la Madeleine, son service annuel à la mémoire des soldats, des marins et des infirmières de la France et des nations alliées. Au cours de la cérémonie, présidée par S. E. le Cardinal-Archevêque de Paris, le R. P. Delore, ancien aumônier militaire, a exalté le sacrifice de ceux et de celles qui se sont donnés pour la juste cause.

L'Union des Femmes de France était représentée par les membres de son Conseil et par un grand nombre d'infirmières.

Vente annuelle de l'U. F. F.

La vente annuelle de l'U. F. F. s'est tenue les 12, 13 et 14 décembre, à la galerie des Champs-Élysées, sous la présidence de M^{me} Pérouse, de M^{me} Galli, de M^{me} Barbier-Hugo et de M^{me} de Rieux.

Un comptoir spécial était réservé aux infirmières du dispensaire de la rue de La Jonquière.

Les 3^e, 4^e, 5^e, 9^e, 12^e, 14^e, 16^e et 18^e arrondissements ont coopéré au succès de la vente, dont le bénéfice net a été de 60.000 francs.

L'U. F. F. et les inondations.

Aussitôt la situation devenue critique à Paris et dans la banlieue, l'U. F. F. s'est mise à la disposition des municipalités des quartiers les plus atteints pour leur apporter son concours.

Des refuges et des cantines ont été ouverts par les soins de ses groupes et de ses comités locaux. A Neuilly-Plaisance, notamment, il a été fourni des paillasses, des couvertures, des vêtements, du lait, etc. Au Parc Saint-Maur, où l'école Jules-Ferry a été mise à la disposition de l'U. F. F., des soupes ont été distribuées aux sinistrés, du café chaud aux soldats chargés du sauvetage.

En Meurthe-et-Moselle, la même œuvre, rapportée plus haut, a été accomplie par le Comité de Nancy.



DEUXIÈME PARTIE

HISTORIQUE DES COMITÉS DE L'U. F. F. PENDANT LA GUERRE

Nous attirons l'attention de MM. les Délégués régionaux et de M^{mes} les Présidentes des comités sur l'importance de ce travail, qui constituera véritablement le Livre d'Or de l'Union pendant la guerre.

Certains de nos correspondants semblent n'avoir pas pleinement entendu le sens de notre appel. Nous avons reçu de plusieurs délégués des notices plus ou moins complètes sur les travaux d'un certain nombre seulement de comités de leur région, notices qu'ils se bornaient à nous transmettre telles qu'il les avaient reçues.

Nous leur demandons, dans l'intérêt général, d'être tout autre chose que de simples agents de transmission. Outre qu'une publication comme celle que nous avons entreprise n'a de valeur qu'à condition d'être complète, c'est-à-dire de n'omettre aucun des comités d'une même région, il importe que les comptes rendus fournis par ces comités, d'une façon forcément disparate, soient uniformisés de manière à présenter dans la mesure du possible même plan, mêmes dispositions, mêmes proportions. Ce travail ne peut, à l'évidence, être fait que par une personne au courant du sujet traité.

C'est pourquoi nous demandons à chacun de nos délégués de vouloir bien revoir dans ce sens les notices qu'il aura reçues et nous les faire parvenir toutes ensemble, sous leur forme définitive.

Nous aurions voulu suivre, dans notre publication, l'ordre des régions, ce qui aurait eu l'avantage de faciliter ultérieurement les recherches. Etant loin d'avoir encore tous les documents, nous avons préféré commencer dès à présent à insérer ceux qui nous sont parvenus.

II^e RÉGION

Comité d'Amiens.

Le Comité d'Amiens de l'Union des Femmes de France a, par la force des choses, mené, pendant la guerre, une existence des plus actives. Cette activité s'est manifestée sous différentes formes.

1^o Il a organisé un hôpital (101), dont le fonctionnement a été le résultat d'une longue période de préparation et d'efforts avant la guerre.

Installé dans l'école normale de jeunes filles, ses trois grandes salles pour blessés et fiévreux, ses chambres pour officiers, sa salle d'opérations, sa pharmacie, sa salle de stérilisation et de désinfection, son vestiaire, sa lingerie, son atelier de raccommodage, ses cuisines et magasins de vivres, se sont trouvés prêts dès les premiers jours des hostilités. Son personnel, inscrit sur le journal de mobilisation et complété par de nombreux concours bénévoles, a répondu à son premier appel et, dès le 5 août, c'est-à-dire le troisième jour de la mobilisation, l'hôpital s'est trouvé prêt à fonctionner et a reçu, en fait, ses premiers malades le 7 de ce mois.

L'hôpital, au début, comprenait 100 lits, mais, dès la fin d'août 1914, pendant la retraite de nos armées, blessés et malades affluèrent. L'hôpital reçut et soigna jusqu'à 200 hommes et officiers, parmi lesquels un certain nombre d'Allemands, faisant face, avec un personnel devenu restreint, aux besoins sans cesse croissants du service de santé. Aussi, dès le début de novembre 1914, l'effectif se trouva définitivement porté à 150 lits.

A différentes reprises, ce chiffre fut dépassé, notamment lors de l'épidémie de fièvre typhoïde de l'hiver 1914-1915 et pendant la grande offensive de la Somme, en 1916. Tantôt les fiévreux ont dominé, tantôt les blessés, et toujours le Comité a adapté le fonctionnement de ses divers services aux circonstances sans cesse changeantes de la guerre, et aux exigences du service de santé.

Au total, lorsque l'hôpital fut fermé, par ordre de l'autorité militaire, le 10 octobre 1917, à minuit, le Comité d'Amiens avait hospitalisé 4.670 hommes, représentant 97.760 journées. Il avait dépensé, à cet effet, la somme de 367.357 francs et recueilli de très nombreux dons en nature, victuailles, vin, vêtements, linge, livres, etc. Des quêtes à domicile, besogne ingrate, mais fructueuse, avaient eu lieu sans interruption.

Parmi les membres du personnel, plusieurs avaient contracté des maladies au chevet des blessés et malades : M. le docteur Faix, M^{mes} Briois, Duparc, Lefranc, infirmières.

Ajoutons, enfin, que le personnel a prodigué ses soins et assuré le fonctionnement de l'hôpital dans des circonstances parfois les plus pénibles et les plus dangereuses. En 1914, lors de l'invasion ennemie et de l'occupation de la ville par les Allemands, puis dans les années qui suivirent, sous les bombardements perpétuels — diurnes et nocturnes — des avions.

L'effort fourni par le Comité d'Amiens a donc été des plus sérieux. Il ne s'est pas borné à cela.

2° *Envois au front et aux prisonniers.* — Non seulement tout soldat quittant l'hôpital a reçu, sans exception, un petit paquet contenant : pain, jambon, chocolat, petits-beurre, tabac, cigarettes, une bouteille de vin et souvent quelque objet en laine : cravate, cache-col, gants, parfois même chandail, mais encore, à différentes reprises, des combattants du front ou des prisonniers nous ont écrit pour nous demander quelques secours. Il leur a toujours été répondu par l'envoi d'un paquet bien garni.

3° *Oeuvre de secours aux prisonniers civils d'Amiens.* — Lors de sa réintégration à Amiens, à la fin de 1918, le Comité a fait don d'un important stock de vêtements chauds et de linge à l'œuvre si intéressante des prisonniers civils d'Amiens.

4° *Abri des permissionnaires du front à Amiens.* — A cette œuvre également, il a été envoyé, à plusieurs reprises, des victuailles, des livres et journaux illustrés, etc.

5° *Lutte contre la tuberculose.* — Le Comité s'organise pour coopérer de la manière la plus efficace à cette œuvre importante entre toutes. La présidente a été appelée à faire partie du Comité qui, dans la Somme, va ouvrir prochainement un dispensaire. Elle lui a promis le concours des membres de son groupe et offert des lits complets, provenant de notre hôpital.

Enfin l'on jette les bases d'une œuvre nouvelle : un *campement pour enfants pré-tuberculeux* destiné à recevoir de préférence (mais non exclusivement) les enfants des soldats de la grande guerre. Les démarches poursuivies activement semblent en bonne voie de réussite.

XI^e RÉGION

Loire-Inférieure. — Vendée. — Morbihan. — Finistère.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Comité de Nantes.

Ce Comité, avant la guerre, avait tout préparé pour le fonctionnement de l'hôpital auxiliaire 101 (Saint-Stanislas), de 140 lits, portés au cours des hostilités à 300. Les premiers malades et blessés ont été hospitalisés le 13 août 1914.

Cette formation, dotée de tous les services de médecine, de chirurgie, de radiographie, de mécano-thérapie et, en 1917, d'ophtalmologie, a reçu 4.753 blessés ou malades. Les convalescents ont été dirigés sur les hôpitaux rattachés au 101 à Clisson, Château-Thibaud, La Bernière, Préfailles, Bourgneuf-en-Metz et La Roche-Grise.

Les journées d'hospitalisation du 101 sont de 219.510.

L'hôpital a été fermé le 15 janvier 1919.

Le Comité vient de rouvrir le dispensaire-école qui avait été fermé pendant la guerre.

Il va incessamment ouvrir son dispensaire antituberculeux : les dames infirmières et visiteuses sont désignées.

Des expéditions de lingerie et d'effets d'habillement ont été faites aux pays libérés.

Une distribution abondante de mobilier et de vêtements a été faite aux réfugiés par les soins de l'Union (Foyer des Réfugiés).

Comité d'Ancenis.

Faute de ressources, le Comité n'a pu organiser que des distributions de vivres et boissons à la gare.

Dans un local qu'il avait loué il a recueilli et soigné des réfugiés.

Comité de Châteaubriant.

Ce Comité a bien travaillé : n'ayant pu faire classer comme auxiliaire l'hôpital de 80 lits qu'il avait fondé, il a mis à la disposition du service de santé son personnel et les locaux qu'il avait retenus.

L'hôpital Sainte-Marie a été rattaché à l'hôpital militaire 21, de Nantes, du mois d'août 1914 au 9 décembre 1916.

Après la fermeture de cette formation, le Comité en a prononcé la dissolution et a versé 2.000 francs à la section antituberculeuse de l'Union et 2.000 francs à l'œuvre de rééducation des mutilés.

Le matériel de lingerie et de chirurgie a été réparti entre les Comités de Nantes et de La Roche-sur-Yon.

Le Comité s'est formé sous la présidence de M^{me} Rogé, mais, faute d'adhérentes, il s'est de nouveau et définitivement dissous.

Comité de Saint-Nazaire.

Ce Comité a décidé de fusionner avec celui de la Société de Secours aux blessés, auquel il a versé les 15.600 francs qui constituaient son actif (délibération du 6 août 1914).

VENDÉE.

Comité de La Roche-sur-Yon.

Ouvert le 14 août 1914 et fermé le 20 janvier 1919, l'hôpital auxiliaire 103, qui comprenait 115 lits, a hospitalisé 3.202 malades ou blessés et les journées d'hospitalisation se sont élevées à 101.814.

Il avait comme filiales les hôpitaux de Saint-Hilaire, Le Versin, Mouchamps et Bournezeaux.

Installé tout d'abord dans un établissement de l'instruction publique, il a été transféré, en 1916, dans un local militaire, qu'il fallut aménager à grands frais. Le service de santé lui a attribué le centre de laryngologie de la 11^e région, qui lui a été retiré quelques semaines après.

Comité de Fontenay-le-Comte.

Un petit hôpital auxiliaire de 28 lits (102), ayant reçu 453 hospitalisés, a fonctionné sous la direction du Comité du 20 août 1914 au 20 novembre 1916, date de la reprise du local scolaire. Le service de santé a regretté la fermeture de cet hôpital, fort bien desservi par un personnel très dévoué.

Comité des Sables-d'Olonne.

Hôpital de 22 lits, rattaché à l'hôpital complémentaire 10 bis, de La Roche-sur-Yon, ouvert le 27 août 1914, fermé le 1^{er} décembre 1916. 345 blessés. Le personnel infirmier de l'Union y a fait preuve d'un grand dévouement. Le Comité a fait de nombreuses expéditions de linge et d'effets d'habillement aux postes de secours de la Société.

MORBIHAN.

Comité de Gourin.

Ce Comité, constitué au début de la guerre, a fondé un hôpital de 100 lits qui, sur l'initiative du service de santé, a été classé comme auxiliaire. Par suite de la reprise d'une partie des locaux dans lesquels il était installé, cet hôpital a été réduit, en 1917, à 50 lits. Il a reçu 1.448 blessés ou malades avec un total de 66.775 journées.

M. le docteur Lohéat, praticien des plus distingués, a assuré à lui seul le service médical et chirurgical de cette formation, avec un zèle et un dévouement inlassables.

FINISTÈRE.

Comité de Brest.

Ce Comité a réussi à faire classer comme auxiliaire le 104, petit hôpital de 24 lits, qui a reçu 515 blessés ou malades. 17.045 journées.

« Les Croix-Rouges et la Lutte antituberculeuse »

CONFÉRENCE

donnée par M. le D^r BOULOUMIÉ, à l'École des Hautes Études sociales

Dans cette conférence extrêmement documentée, M. le docteur Bouloumié a montré quel avait été, dès avant la guerre, l'effort antituberculeux des sociétés de la Croix-Rouge en France, rappelant les conférences qu'elles avaient demandées aux maîtres les plus réputés : Dieulafoy, Landouzy, Letulle, Albert Robin, etc...

Il signale que c'est une Société de la Croix-Rouge, l'U. F. F., qui a créé la première colonie militaire agricole à Tonnay-Charente, en 1912, et réclamé pour la Croix-Rouge la priorité dans la lutte antituberculeuse, les pouvoirs publics ne l'ayant pas encore commencée à cette époque.

Rendant hommage à l'aide inappréciable que nous ont apportée la Croix-Rouge américaine et la Rockefeller-Fondation, il donne les chiffres suivants plus éloquents que tous les commentaires :

Dons en nature.	8.616.330 francs.
Secours au Maroc, en Serbie.	1.759.985 —
Organisations diverses.	5.909.685 —
Frais d'administration.	214.000 —
TOTAL.	16.500.000 francs.

Mais il y a lieu de mettre en parallèle de cette somme la somme à peu près équivalente allouée par le gouvernement français depuis le 1^{er} janvier 1917 pour la croisade antituberculeuse, soit : 15.862.933 francs.

Quant aux dépenses des trois sociétés de la Croix-Rouge française, s'il n'est pas possible actuellement d'en donner le chiffre global, on peut du moins énumérer les œuvres créées par elles ou en cours d'organisation.

La Société de Secours aux blessés militaires a ouvert :

Vingt-cinq dispensaires antituberculeux; deux sanatoria, à Angeville (Ain) et à Bel-Air (Indre-et-Loire). Un troisième est en préparation à Mardor (Haute-Marne).

Des préventoria sont également en préparation à La Rochelle et à Rennes.

Son bureau central sert de centre de propagande antituberculeuse, d'informations et de surveillance des institutions diverses de la Société.

L'Union des Femmes de France avait, avant la guerre, une colonie mili-

taire agricole (Tonnay-Charente) et des dispensaires antituberculeux à Issy-les-Moulineaux et à Lyon.

En 1912, elle créait une section antituberculeuse qui est à l'U. F. F. ce que le bureau central de la S. B. M. est à cette Société.

Au cours de la guerre, et depuis l'armistice, elle ouvrit seize dispensaires, fit fonctionner trois stations sanitaires :

Menton (Alpes-Maritimes), Taxil (Var), Monbran (Lot-et-Garonne), un hôpital sanitaire à Rompsay (Charente-Inférieure), un hôpital pour tuberculeux externes militaires à Berck-Plage.

En projet : une hôtellerie sanitaire pour tuberculeux, un préventorium pour jeunes filles.

L'Association des Dames françaises a pris, en 1914, la direction de l'hôpital de Larressore (Basses-Pyrénées).

Depuis 1918, plusieurs de ses infirmières s'occupent très activement des soins aux tuberculeux à Paris, en banlieue et les provinces, spécialement des diverses œuvres de puériculture.

« Il faut, dit le docteur Bouloumié, que toutes les sociétés de la Croix-Rouge marchent en plein accord entre elles et avec les pouvoirs publics et fassent converger leurs efforts, chacun s'attachant à faciliter la tâche de l'autre, sans chercher soit à se substituer à lui, soit à l'absorber. »

Et il conclut ainsi :

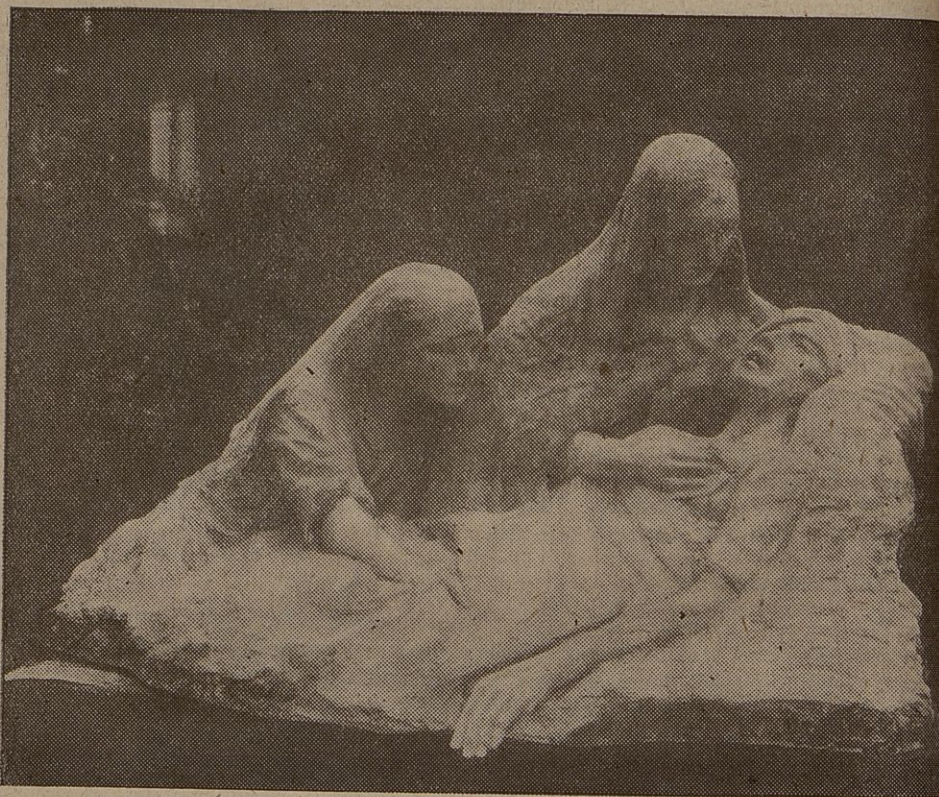
« De tout cela, il ressort que, dans l'assistance aux tuberculeux, l'initiative privée a, par ses divers modes d'interventions, tracé la voie dans laquelle se sont engagés depuis lors les pouvoirs publics, et que les sociétés de la Croix-Rouge s'étaient depuis longtemps mises à la disposition de ceux-ci pour organiser et poursuivre la lutte antituberculeuse, mais qu'aujourd'hui elles doivent laisser la première place aux institutions officielles qui assument la responsabilité de la lutte.

» Les pouvoirs publics et l'administration, avec les moyens puissants dont ils disposent ayant entrepris cette tâche, le devoir de la Croix-Rouge est de les seconder de toute la puissance de son autorité morale, de son organisation et du nombre de ses adhérents, la convergence de tous les efforts étant absolument indispensable au succès.

» Les pouvoirs publics et l'administration, de leur côté, doivent accepter ce concours, en respectant l'autonomie de la Croix-Rouge comme des autres œuvres d'initiative privée qualifiées et en facilitant la création et le fonctionnement des installations qu'elles pourraient fonder conformément aux principes reconnus essentiels pour toute institution tuberculeuse de même ordre.

» Il n'y a là, on le voit, ni condition inacceptable, ni difficulté insurmontable, alors que de part et d'autre existe le même sentiment du devoir, et les Croix-Rouges rendront certainement encore dans cette circonstance un incontestable service à leur pays en s'attachant à prévenir et à combattre, avec tous leurs moyens d'action, le fléau de la tuberculose.

» Ce qu'elles ont fait dans les circonstances particulièrement difficiles du temps de guerre est garant de ce que leur ardent patriotisme et leur généreux dévouement leur permettront d'accomplir en temps de paix. »



LES FEMMES DE FRANCE (1914-1918)

Groupe exposé au Salon des Artistes français de 1919 par M^{me} Berthe GIRARDET.

« C'est du visage sacré de nos morts
» qu'est fait le visage rayonnant de la Patrie. »

AU MUSÉE DE L'ARMÉE

Le Musée de l'armée, formé, comme on sait, en 1905 par la réunion du Musée d'artillerie et du Musée historique, occupe les bâtiments qui encadrent à l'ouest et à l'est la cour d'honneur des Invalides.

De nouvelles salles y sont ouvertes pour mettre sous les yeux de tous les souvenirs des héros et des hauts faits de la grande guerre. Une salle y est entièrement consacrée à la Croix-Rouge française en vue de rappeler son action bienfaisante pendant les années 1914-1919.

Un des premiers dons offerts au Musée de l'armée pour la salle de la

Croix-Rouge française l'a été, au nom de l'U. F. F., par M^{me} Berthe Girardet, statuaire H. C., médaille d'or de l'Exposition universelle 1900.

C'est un groupe qui fut très admiré au Salon 1919 : « *Les infirmières de la grande guerre.* »

Le 30 janvier dernier, dans une réunion intime à laquelle assistaient cependant M^{me} Ernest Carnot, M. Le Soudier et M. Jules Martin, M. Fontaux et plusieurs notabilités de la Croix-Rouge, M^{me} Pérouse, entourée de M^{me} Barbier-Hugo, de M^{me} de Rieux et des vingt présidentes des groupes de Paris de l'U. F. F., a fait remise au général Malleterre, directeur du Musée de l'armée, du don de M^{me} Girardet.

Au nom de M^{me} Pérouse, M. Georges Audigier a pris la parole en ces termes :

« Mesdames, mon Général, Messieurs,

» Nous rendons tous hommage à la noble préoccupation du directeur du Musée de l'armée : faire connaître au public — non seulement français, mais étranger — tout le bien qu'ont fait, lors des expéditions lointaines et pendant cette guerre, les femmes si bienfaisantes qui portent sur le front et dans le cœur le signe sacré de la Croix-Rouge et, à côté de ce signe, les initiales devenues justement populaires des trois sociétés reconnues : la S. B. M., l'A. D. F., l'U. F. F.

» C'est avec cette même préoccupation que M^{me} Berthe Girardet, au nom devenu célèbre depuis quatre générations pour le monde des arts, l'auteur du beau groupe qui est devant nos yeux, a fait don à l'Union des Femmes de France de son œuvre pour l'offrir au Musée de l'armée.

» Ce n'est pas seulement avec l'autorité du talent, c'est avec l'autorité du sacrifice — M^{me} Girardet a donné un fils à la France, son fils unique mort pour la patrie à Vauquois — que l'artiste nous présente ces deux infirmières penchées sur un blessé agonisant, l'une douce et charmante comme une sœur ou une fiancée, l'autre douloureuse et résignée comme une mère divine.

» C'est en pensant à tous les héros, mon Général, glorieux comme vous, célèbres ou inconnus, c'est en pensant surtout à ceux dont la mort a fait des invisibles mais non des absents, que l'U. F. F. a l'honneur de vous faire remise du beau groupe de M^{me} Girardet. M^{me} Pérouse vous remercie, au nom de notre Association, d'avoir veillé, vous-même, à ce qu'il eût ici la mise en lumière qu'il méritait.

» Comme ses sœurs, la Société de Secours aux blessés et l'Association des Dames françaises, l'U. F. F. vous offre de tout son cœur tout son concours pour contribuer, dans la mesure de ses moyens, à répandre encore davantage dans notre pays les idées supérieures de la Croix-Rouge, inspiratrices des dévouements les plus désintéressés et des actions les meilleures. »

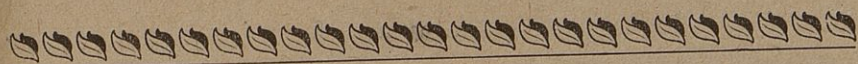
Le général Malleterre a félicité M^{me} Girardet, auteur de « cette admirable Pieta », remercié l'U. F. F. et dit combien le Musée de l'armée désirait faire connaître encore les actes d'héroïsme et les sacrifices accomplis par la Croix-Rouge française.

Il a demandé aux représentants des trois sociétés de lui faire parvenir les photographies de toutes les infirmières mortes au champ d'honneur et leur a fait lui-même les honneurs des nouvelles salles. Tous les documents intéressants au point de vue de l'histoire de la Croix-Rouge seront mis en valeur au Musée de l'armée.

Nous prions les membres de l'U. F. F. qui auraient des tableaux, affiches, photographies, imprimés, pouvant figurer avec honneur aux Invalides, de vouloir bien les adresser, 16, rue de Than, à M. Audigier, membre du Comité consultatif, chargé par le Conseil central de rassembler tous les documents concernant notre Association.

La salle de la Croix-Rouge française est au premier étage de l'Hôtel des Invalides : on y accède par l'escalier Hoche.

Déjà, au cours de la guerre, plusieurs photographies, insignes, livres, brochures, ont été remis par M. Raymond Kœchlin et M. Audigier, de la part de l'U. F. F., au Musée du Val-de-Grâce, sur la demande du Service de Santé.



TROISIÈME PARTIE

Nos lecteurs accueilleront comme il le mérite l'article ci-dessous, écrit pour la Revue par l'un des maîtres de la chirurgie de guerre, qui, notamment à l'hôpital auxiliaire n° 117, installé par l'U. F. F. dans les locaux du lycée Janson-de-Sailly, a rendu d'inappréciables services.

LES PROGRÈS RÉALISÉS PAR LA CHIRURGIE au cours de la guerre

La chirurgie a réalisé au cours de cette longue et épouvantable guerre des progrès vraiment admirables. Si, au début, les résultats furent peu brillants et peu encourageants, par contre, vers la fin, ceux qu'elle obtint furent merveilleux, comme nous allons le montrer.

Et tout le mérite de cette évolution remarquable, de ces progrès immenses, est dû, il faut savoir le reconnaître et le proclamer bien haut, à l'école médicale française, à cet admirable corps médical français qui prodigua, pendant ces cinq années, au milieu des circonstances particulièrement difficiles et périlleuses, sa science et son dévouement à nos milliers de blessés.

Je puis juger en connaissance de cause de l'évolution de la chirurgie de guerre depuis une vingtaine d'années, établir le bilan des efforts accomplis, des résultats obtenus, des progrès réalisés et jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru, moi qui ai fait dans une ambulance la campagne gréco-turque en 1896. Partis sans autoclaves, nous contentant de l'ébullition comme moyen de stérilisation, employant seulement la teinture d'iode et l'eau phéniquée comme antiseptiques, faisant de la chirurgie la plus conservatrice possible, nous eûmes, cependant, la satisfaction d'avoir un chiffre de mortalité peu élevé (5 p. 100 en moyenne); très peu de cas de tétanos et de gangrène gazeuse à déplorer; une grande partie des plaies des membres et celles du poumon, notamment, se cicatrisaient spontanément; seules, les plaies de l'abdomen offraient une mortalité considérable. Mais l'énorme majorité des blessures étaient des blessures par balles : il existait très peu de plaies par projectiles d'artillerie.

La grande erreur du début de cette guerre a été de s'en tenir aux enseignements qu'avaient fournis les guerres précédentes, alors que celle-ci se présentait avec des caractères très différents, dus surtout aux deux causes suivantes : guerre de tranchées, au lieu d'une guerre de mouvement; emploi presque exclusif des projectiles d'artillerie, remplaçant la balle de fusil, et

entraînant des blessures à caractères spéciaux comme nous allons le voir, à la fois au point de vue de la destruction des tissus et de l'infection consécutive.

La guerre de 1914-1918 peut, en effet, au point de vue chirurgical, être divisée en quatre périodes :

1^{re} PÉRIODE. — On considère la plaie de guerre comme une blessure qui, dans la majorité des cas, ne nécessite pas une intervention immédiate, et de hautes personnalités du service de santé conseillent même aux chirurgiens du front de ne pas opérer les blessés à l'avant.

Les ambulances du front sont considérées comme *des ateliers de triage et d'expédition*. Les blessés doivent être évacués le plus tôt possible dans les hôpitaux de l'arrière, où ils seront opérés et suivis. Malgré les protestations de certains chirurgiens du front, ces directives furent maintenues; l'on sait, malheureusement, ce qu'il en est résulté, et le nombre considérable de tétanos et de gangrènes gazeuses qu'il nous fût donné de voir à l'arrière, notamment après la première bataille de la Marne et l'offensive de Champagne.

2^e PÉRIODE. — On reconnut rapidement *la nécessité de l'intervention précoce pour les blessures de guerre* : tous les blessés furent incisés d'abord, ce qui permettait déjà à l'infection de ne pas se généraliser; puis tous les *projectiles furent systématiquement extraits*, grâce aux perfectionnements de la radiographie, radioscopie opératoire, en même temps que l'injection de sérum antitétanique était faite rigoureusement à chaque blessé, avec le premier pansement. A partir de ce moment, l'on vit diminuer de plus en plus ces cas nombreux de tétanos et de gangrène gazeuse qui constituaient véritablement l'opprobre de la chirurgie de guerre au début de la campagne et qui étaient devenus d'infimes exceptions dans la chirurgie civile depuis longtemps. Mais il persistait des suppurations prolongées, dues encore à la présence de nombreux microbes, particulièrement du streptocoque, au niveau des plaies de guerre, suppurations qui, au niveau des parties molles (peau, muscles, tendons), aboutissaient à des cicatrices vicieuses, rétractions tendineuses, et qui, au niveau des os et des articulations, provoquaient des ostéomyélites et arthrites purulentes interminables, entraînant des retards de consolidation, pseudarthroses et ankyloses qui venaient compromettre gravement l'état fonctionnel du blessé une fois guéri.

3^e PÉRIODE. — *Désinfection et stérilisation chimique des plaies*. — C'est alors que Carrel préconisa la désinfection chimique des plaies par la solution de Dakin à l'hypochlorite de soude. Mais l'originalité de la méthode de Carrel consista bien plus, à notre avis, *dans le bain antiseptique régulier et renouvelé de la plaie* jusqu'en ses moindres anfractuosités, grâce à un système de petits tubes en caoutchouc percés de multiples trous qui venaient verser le liquide modificateur dans la plaie toutes les deux heures et combattre ainsi l'infection, que dans la variété de l'antiseptique recommandé : le liquide de Dakin, certes, est un excellent antiseptique, luttant avantageusement contre l'infection microbienne et peu irritant pour les tissus vivants dont il ne paralyse pas la défense; mais il peut être avantageusement remplacé par n'importe quel autre antiseptique présentant les mêmes qualités.

Quoi qu'il en soit, la méthode de Carrel a constitué un progrès considérable dans le traitement des plaies de guerre, qu'elle a véritablement révolutionné. Appliqué aussitôt après la blessure, alors que les microbes n'ont pas encore diffusé et restent cantonnés au niveau de la blessure, elle permet d'obtenir rapidement *la stérilisation de la plaie* et la fermeture de celle-ci. Même en cas d'infection ancienne et rebelle, elle permet d'arriver à tarir assez rapidement la suppuration et raccourcit notablement la durée du traitement.

A ces divers points de vue, la méthode de Carrel a rendu des services considérables à nos blessés, et nous devons être infiniment reconnaissants à ce Français qui, à la tête d'un admirable laboratoire, en Amérique, où il avait déjà fait des découvertes remarquables, a tenu à venir, dès le début de la guerre, apporter à la mère-patrie les résultats de son expérience et de ses travaux, rendant confiance à nos chirurgiens trop souvent désarmés en face de ces terribles plaies de guerre, et nous permettant enfin d'obtenir rapidement la désinfection de ces plaies qui faisaient notre désespoir. Tout au plus peut-on lui reprocher de ne pas avoir assez approfondi l'étude biologique de la plaie de guerre et de ne pas avoir assez différencié les diverses espèces de la flore microbienne des blessures, d'avoir surtout accordé de l'importance à la quantité des microbes, alors que c'est surtout la qualité de ces microbes qui importe, particulièrement l'existence du streptocoque, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

4^e ET DERNIÈRE PÉRIODE. — *Intervention précoce et radicale dans les plaies de guerre. Suture primitive et retardée*. — Cette période, qui va de 1916 à 1918, constitue véritablement le triomphe de la chirurgie de guerre, arrivée à son apogée, ainsi que l'a établi M. le professeur Duval, dans sa magistrale leçon d'ouverture à la Faculté de médecine.

C'est la plus belle victoire remportée par la chirurgie de guerre, et ce sont encore des Français, Gaudier, de Lille, Lemaître, Duval, qui ont réalisé cette conquête admirable de la *fermeture primitive des plaies de guerre* après excision de tous les tissus atteints : d'abord appliquée dans nos armées, cette méthode a été adoptée rapidement et avec enthousiasme dans toutes les armées alliées, et l'on peut dire qu'elle a complètement et définitivement transformé les principes de la chirurgie de guerre.

Elle consiste, après avoir enlevé les projectiles, à exciser d'une façon précoce et complète, le plus rapidement possible après la blessure, tous les tissus atteints par le traumatisme, comme l'on ferait d'une véritable tumeur, et, après cette extirpation totale, à fermer la plaie complètement par une suture primitive. Mais, pour bien comprendre le principe de cette méthode, il est nécessaire de donner ici quelques notions précises sur la *biologie de la plaie de guerre*, notions qui ont pu permettre précisément, malgré l'audace de cette nouvelle méthode thérapeutique des plaies de guerre, de la conseiller d'abord, de l'imposer ensuite.

Dans toute plaie de guerre, les tissus sont dévitalisés par le traumatisme et infectés par le projectile. Ces deux notions capitales, *dévitalisation des tissus*, puis *infection de la plaie de guerre*, demandent quelques explications :

A) *Dévitalisation des tissus de la plaie de guerre*. — Cette dévitalisation,

conséquence du traumatisme causé par le projectile animé d'une vitesse et d'une chaleur considérables, a pu déjà être observée par Noël Fiessinger quarante-cinq minutes après la blessure. Elle entraîne comme conséquence la mise en liberté de produits toxiques nombreux et puissants. Toute cellule organique, et la cellule musculaire en particulier, contient, à l'état normal, des poisons normaux qu'elle retient en grande partie, n'en répandant qu'une minime partie dans l'organisme, notamment au moment de l'activité musculaire. En cas de traumatisme violent du muscle, et surtout en cas de modifications et de destructions semblables à celles de la plaie de guerre, les muscles produisent une quantité considérable de poisons normaux, auxquels s'ajoutent les poisons anormaux fournis par les leucocytes baignant dans la plaie, ces derniers poisons étant encore beaucoup plus mauvais que les premiers. Tous ces poisons se répandent dans l'organisme, qu'ils intoxiquent souvent profondément. Le maximum de cette intoxication d'origine musculaire constitue le *shock* traumatique, ainsi que l'a montré le professeur Quénu.

La plaie de guerre a donc un pouvoir éminemment toxique, voilà un premier point qu'ont établi les recherches de laboratoire.

B) *Infection de la plaie de guerre.* — Toutes les plaies de guerre sont infectées, microbiennes. Il n'y a donc pas de plaies de guerre amicrobiennes, rigoureusement aseptiques. Cette infection comprend deux phases :

1° *De simple contamination* à la surface de la plaie de guerre : les microbes n'existent qu'à la surface de cette plaie et ne diffusent pas encore; cette période ne dure que quelques heures;

2° *De pénétration à travers les tissus* de la plaie de guerre, entraînant la diffusion, puis l'infection générale. Cette période commence de la 16^e à la 18^e heure, c'est là une notion capitale; à partir de la 18^e heure, on peut admettre que l'infection a dépassé les limites de la plaie de guerre, tandis que, jusqu'alors, elle reste localisée à sa surface; si donc on intervient avant la 16^e ou 18^e heure, on peut, en excisant tous les tissus atteints, enlever tous les microbes vraiment nocifs. Lorsqu'on intervient après ce moment, les microbes ont pu déjà diffuser, et l'excision des parois de la plaie pourra ne plus être alors suffisante.

Certaines conditions favorisent le développement de l'infection : la blessure ou la ligature d'un gros tronc artériel, qui produit de l'ischémie des tissus et paralyse les moyens de défense locaux; le froid également; le garrot, excellent moyen d'arrêter les hémorragies, mais qui amène comme la ligature l'ischémie d'un membre et supprime la défense locale; il faut savoir, en outre, que l'enlèvement brusque du garrot peut entraîner un *shock* traumatique mortel par suite de la mise en liberté des poisons musculaires dont nous avons parlé plus haut.

Les différents tissus offrent une résistance variable à l'infection microbienne de guerre; le muscle montre peu de résistance, l'os encore moins. En revanche, les synoviales, le cerveau et surtout le poumon en montrent beaucoup.

La flore microbienne de guerre est très nombreuse; elle comprend deux

grandes variétés : les *anaérobies*, qui produisent la *gangrène gazeuse*, ce fléau des blessures de guerre, qui a été particulièrement étudié au point de vue de son étiologie et de son traitement par l'école médicale française; les *aérobies*, dont le *streptocoque* est l'espèce la plus redoutable, ainsi que l'a montré Tissier : associé aux anaérobies, il active la *gangrène gazeuse* et la rend plus redoutable; à lui seul, il constitue un danger considérable et doit souvent empêcher la fermeture de la plaie.

C) A côté des deux notions de dévitalisation des tissus et d'infection de la plaie de guerre, les recherches de laboratoire ont permis d'étudier la *défense de l'organisme* et de lui accorder souvent une importance considérable. Le professeur Wright et Noël Fiessinger ont montré, dans une série de travaux, le pouvoir « phylactique » ou de défense de l'organisme, c'est-à-dire sa réaction biologique.

L'*afflux leucocytaire*, ainsi que l'a établi Fiessinger, commence au pourtour de la plaie (à 1 ou 2 millimètres) dans les deux heures qui suivent la blessure. Une *exsudation de lymphe*, d'après Wright, contribue puissamment à modifier la chambre de culture constituée par la plaie. L'organisme a donc en lui des moyens de défense efficaces contre les microbes de la plaie de guerre : seul le streptocoque échappe à cette « phylaxie », à cette self-préservation de l'organisme.

La thérapeutique doit simplement consister à favoriser ces moyens de défense de l'organisme, et surtout à ne pas les contrarier ou les annihiler.

Parmi les procédés thérapeutiques les plus efficaces, il y a lieu de noter, à côté de l'héliothérapie, moyen excellent pour provoquer un afflux de leucocytes et même une véritable lymphorragie, la méthode de Carrel-Dakin, la solution salée hypertonique de Wright, le sérum simple physiologique, ou le sérum de cheval, le chlorure de magnésium de Pierre Delbet, le sérum de Leclainche et Vallée, et de nombreux sérums polyvalents, c'est-à-dire utilisables contre les diverses espèces microbiennes des plaies de guerre; enfin, les différents sérums contre la *gangrène gazeuse*, de Vallon, Weinberg, de l'Institut Pasteur, de Souain, etc...

Cette question de la *gangrène gazeuse*, comme beaucoup d'autres en chirurgie de guerre, a été mise au point par des travaux français, et c'est à l'école française que revient l'honneur d'avoir, par la sérothérapie préventive, abaissé la fréquence de la *gangrène gazeuse* à 4 p. 100 au lieu de 16 p. 100, et, par la sérothérapie curative, réduit la mortalité de plus des trois quarts. Les résultats admirables communiqués à la conférence inter-alliée en 1918 décidèrent toutes les armées alliées, dont les chirurgiens étaient profondément découragés en face de ce terrible fléau de la *gangrène gazeuse*, à adopter la méthode française qui avait déjà fait si brillamment ses preuves.

* * *

Nous pouvons maintenant résumer, à la lumière de toutes les notions précédentes, les principes de la véritable thérapeutique des blessures de guerre. L'extirpation totale de la plaie de guerre, l'excision de tous les tis-

sus mortifiés permettent de substituer ainsi à une plaie formée de tissus entièrement morts et nécrosés, appelant par conséquent et favorisant l'infection, une nouvelle plaie entièrement composée de tissus vivants, aptes à lutter contre l'infection et à se réunir par première intention. Une plaie de guerre peut être microbienne, renfermer des microbes quelconques : cela n'a pas d'importance; si elle ne renferme pas de streptocoque, les moyens de défense naturels de l'organisme suffiront à remporter facilement la victoire contre ces microbes ordinaires : seule la présence du streptocoque importe et doit conseiller la prudence au point de vue de la fermeture.

Après l'extirpation de tous les tissus mortifiés, la suture primitive des plaies de guerre doit être immédiatement pratiquée, toutes les fois que cela est possible, c'est-à-dire toutes les fois que le chirurgien est suffisamment sûr de lui et de sa méthode, qu'il dispose d'une installation chirurgicale suffisante et que les nécessités militaires le permettent.

Dans le cas contraire, il y aura lieu de procéder à la suture primitive retardée, ainsi que l'a conseillé et pratiqué Duval, c'est-à-dire d'évacuer le blessé, après l'extirpation des projectiles, l'excision de tous les tissus atteints et un pansement aseptique d'attente, dans une formation de l'arrière, où l'on suturera la plaie dans de bonnes conditions. Cette suture primitive retardée, ainsi que l'a montré Duval, retarde à peine de quelques jours le résultat définitif, et donne, avec les mêmes succès, des résultats fonctionnels aussi satisfaisants.

Application de ces notions aux différentes blessures de guerre et progrès réalisés dans la chirurgie des divers organes. — Après avoir tenté avec succès l'extirpation suivie de la suture primitive aux blessures des parties molles (peau, tissu cellulaire, muscles et aponévroses, tendons et nerfs), les chirurgiens, encouragés par les premiers succès obtenus, étendirent cette méthode d'abord aux plaies des articulations, ce qui permit d'obtenir des résultats absolument remarquables : au lieu de ces arthrites purulentes consécutives aux blessures articulaires de guerre qui entraînaient la mort dans 20 p. 100 des cas, et, en tout cas, l'amputation dans 30 p. 100 des cas, ou, après de longues suppurations, l'ankylose avec une infirmité définitive, la nouvelle méthode donna des guérisons complètes (95 p. 100 des cas) en deux ou trois semaines, avec conservation de tous les mouvements de l'articulation, c'est-à-dire *resstitutio ad integrum*.

Puis elle fut étendue à toutes les fractures de guerre qui purent ainsi guérir rapidement, en quarante-cinq jours, comme des fractures fermées avec un cal régulier et parfait.

J'eus l'occasion, lors des dernières offensives, de pratiquer, au moment de la blessure, des ostéosyntheses primitives, qui me permirent de remettre en place des os très atteints, parfois broyés, de fixer les fragments après avoir enlevé toutes les esquilles inutiles, et d'obtenir ainsi des consolidations surprenantes comme rapidité et comme perfection. Sur une centaine d'ostéosyntheses, soit primitives, soit secondaires, pratiquées par moi au cours de la guerre, j'ai eu seulement deux échecs, et, sur onze greffes osseuses, sept succès et quatre échecs. La chirurgie osseuse a réalisé des

progrès admirables au cours de la guerre; les merveilleuses opérations que sont les ostéosyntheses et les greffes osseuses laissent bien loin derrière elles les différentes méthodes d'appareillage, et ont permis, dans un grand nombre de cas, de guérir des blessés qui souffraient d'une grave infirmité.

Les plaies du crâne et du cerveau bénéficièrent ainsi de la suture primitive, et, à Verdun, Cunéo put fermer complètement un certain nombre de ces plaies, après avoir ôté le projectile inclus dans le cerveau. J'eus l'occasion, en 1918, d'opérer ainsi plusieurs blessures du crâne et du cerveau, et de fermer non seulement les plaies des parties molles, mais encore d'obturer immédiatement la brèche crânienne avec succès, appliquant, au moment même de la blessure, la méthode de *cranioplastie* (obturation de la brèche crânienne par dédoublement de la paroi crânienne), que j'avais eu l'occasion de pratiquer avec succès une trentaine de fois au cours de la guerre pour des trépanations anciennes. Voici encore un grand progrès réalisé au cours de la guerre dans le traitement des plaies crâniocérébrales, progrès qu'est venue compléter l'extraction des projectiles intra-cérébraux par l'électro-aimant, réduisant les dégâts au minimum, et l'ablation de volumineuses hernies cérébrales comprenant un quart de l'hémisphère cérébral, ainsi que cela m'est arrivé dans un cas particulièrement instructif.

Enfin, les plaies de l'abdomen et de l'intestin, et les blessures du poumon, qui constituaient parmi les blessures de guerre des *noli me tangere*, purent, elles aussi, être confiées au chirurgien, et un grand nombre de ces blessés, opérés dans les premières heures suivant la blessure, purent être ainsi sauvés : les statistiques remarquables du professeur Quénu (53 p. 100 de guérisons dans les plaies de l'abdomen) et du professeur Duval (mortalité tombant de 21 p. 100 à 8 p. 100 pour les plaies du poumon) montrent combien le champ de la chirurgie de guerre s'est agrandi et qu'il n'est aucune blessure de guerre, à l'heure actuelle, qui ne relève de l'intervention bien comprise du chirurgien. Il n'est pas jusqu'aux blessures du cœur et du péricarde qui n'aient donné une proportion de notables succès.

La suture primitive des plaies de guerre donne, vers 1917, 95 p. 100 de guérisons immédiates et les opérés sont rendus à l'armée dans le délai moyen de cinq semaines, récupération rapide qui ne fut pas étrangère à la victoire, ainsi que l'a déclaré le Sous-Secrétaire d'Etat du Service de Santé à la tribune de la Chambre.

Vers la fin de la guerre, la mortalité globale, au moment des attaques, dans les hôpitaux de l'avant, ne dépassait pas 8 p. 100.

On voit, par cet exposé rapide, les progrès vraiment merveilleux accomplis par la chirurgie de guerre, entre les mains de chirurgiens habiles et consciencieux, progrès qui font honneur à la chirurgie française tout entière et qui contribueront largement à la gloire de notre pays.

Docteur LE FUR.

CHOSSES VUES

Puériculture.

Là-bas, passée la barrière, en des Neuilly et des Levallois lointains.

L'auto qui nous a conduits à travers une banlieue de vieilles rues, de bâtisses neuves et de terrains vagues, nous arrête devant la barrière blanche d'un pavillon bas, clair et pimpant avec sa façade de briques vernissées, percée de larges baies. Au-dessus de la porte, une croix rouge, avec l'inscription : « Union des Femmes de France. » Sur le seuil, la maîtresse de céans, M^{me} Ligney, nous souhaite la bienvenue. Et, sans désemparer, elle s'apprête à nous faire faire le tour du propriétaire :

— « Deux mots d'histoire : l'Œuvre de la Maternité ouvrière de Levallois-Perret date de 1917. Il s'agissait, alors, de garder pendant la journée les enfants en bas âge des nombreuses femmes employées dans les usines de guerre des environs et qui ne pouvaient ni laisser la marmaille au logis, ni l'emmener à l'usine. C'est pour répondre à ce besoin que furent édifiés sur ce terrain, mis à notre disposition, et dont la superficie est de 2.000 mètres, les trois pavillons bas que vous voyez; coût : 160.000 francs. Les mamans déposaient leur rejeton le matin en se rendant au travail, revenaient l'allaiter dans la journée, puis le reprenaient le soir.

» Après la guerre, et les usines ayant fermé leurs portes ou licencié leur personnel féminin, l'externat, pour répondre à des besoins nouveaux, s'est transformé en internat. La garderie est devenue pouponnière. Ceci dit, en route. »

Tout d'abord, la salle de réception. C'est là que, chaque mardi, les mères qui ont un motif légitime de ne point garder leur progéniture, viennent la confier à l'œuvre. Motif légitime, c'est-à-dire santé, travail, absence, car il ne s'agit pas, cela va de soi, d'encourager la désertion des devoirs maternels. Si l'enfant répond aux conditions, s'il est âgé de plus de trois mois et de moins de deux ans, s'il n'est atteint d'aucune maladie contagieuse — les contagieux sont renvoyés à Héroid ou aux enfants malades — le voilà immatriculé dans la petite troupe qui, aujourd'hui, compte une soixantaine de têtes.

Une enfilade de salles claires, lumineuses, dans lesquelles règne une chaleur douce, voilà son domaine. Pour favoriser ses ébats, le sol est feutré d'un épais molleton propre aux progressions à quatre pattes, aux reptations et aux chutes sans danger. Quand nous pénétrons dans la première d'entre elles, grand émoi dans la garnison. Si les jeunes classes demeurent intrépidement en place pour ce motif que la marche leur est encore interdite, les vétérans — ceux de deux ans et plus — s'enfuient dans un coin

où ils s'agglomèrent pour faire face à l'ennemi. Bientôt, j'ai des intelligences dans la place : un nourrisson qui est bien aussi gros qu'un bébé-jeuneau. Après un temps de réflexion marqué par un plissement de son front minuscule, sa face rougeade se détend dans une grimace qu'on m'affirme être un sourire; les bourrelets de chair des menottes s'agitent, et je sens que toute la petite chose ne demanderait qu'à se trémousser, si elle n'était engainée dans son emmaillotage. Il est trop drôle ce gosse, que sa « berceuse », le ceinturant d'une main, nous présente à bout de bras.

Parmi ces bambins, il en est de gros et de forts. Il en est d'autres, hélas! de qui les membres grêles, le teint cireux, les paupières blemies, disent les misères et les tares du père ou de la mère. Le cœur se serre devant ces pauvres avortons qui, dès le berceau, portent le poids des fautes qu'ils n'ont point commises.

Rien, ici, n'est négligé pour leur rendre un peu de la santé que la nature leur a refusée. L'air et la lumière circulent largement entre les trois pavillons disposés en retour d'équerre, au milieu d'un jardin isolé de toute construction. La ventilation des salles est parfaite; les surfaces en carreaux de faïence ou ripolinées, les angles arrondis, tout concourt, comme dans un hôpital, à la propreté, à rendre le nettoyage facile. Voici la salle de bains : devant les baignoires lilliputiennes, les blanches berceuses dépiautent les petites poupées, les dénudent, pour les plonger brusquement dans l'eau tiède. Si quelques baigneurs ou baigneuses protestent à leur manière contre cette immersion forcée, d'autres témoignent par des trémoussements et des grognements d'aise qu'elle n'est point contre leur gré. Plus loin, c'est une scène à la Poulbot : rangés au long du mur, une série de petits trônes en porcelaine attendent que des royautés éphémères viennent s'y asseoir et les trois jeunes monarques que nous y surpréons, nullement émus de notre apparition, continuent à vaquer avec gravité aux fonctions de leur charge.

L'état-major de la maison comprend onze berceuses et trois infirmières bénévoles. C'est peu, au regard de la surveillance incessante, des soins continuels, de la responsabilité de tous les instants. Entre les têtées, les repas, les jeux, les soins d'hygiène et de propreté, il ne reste guère de place pour le repos.

— C'est qu'elles y mettent tout leur cœur. Vous voyez que « nos » enfants ont ici de véritables mamans.

— C'est vrai, Madame la Directrice. Mais tant vaut le chef, tant vaut la troupe. Et c'est parce que vous êtes là, toujours au poste, que continue à briller, dans ce logis qu'éclaire votre sourire, le flambeau vacillant de tant de petites vies, qui peut-être se seraient éteintes sans vous.

P.-L. R.

BIBLIOGRAPHIE

Guide Pratique sur les Pensions d'Invalidité (Officiers et Troupe) Du Commandant VINCENT

Cette brochure, entièrement refondue et mise à jour en janvier 1920, contient les nouvelles lois, instructions et circulaires ministérielles.

Le vif succès qu'elle a obtenu dès sa publication est un sûr garant de sa valeur et démontre nettement son « utilité pratique ».

Elle condense en 300 pages tous les « textes officiels » relatifs aux pensions d'invalidité et à la réforme épars dans les divers règlements et circulaires et qu'aucune mémoire, si bonne soit-elle, ne peut retenir en totalité. Des annotations permettent de se reporter aux lois, décrets, instructions et circulaires des divers services du ministère de la guerre.

« Indispensable » aux officiers de recrutement, fonctionnaires de l'intendance et médecins de tous grades, elle n'est pas moins nécessaire aux officiers appelés à faire partie d'une commission de réforme et aux blessés ou malades en expectative de pension qui y trouveront des précisions quant à leurs situations respectives et aux droits qu'ils ont à faire valoir.

Elle est aussi un « guide pratique » précieux pour les centres spéciaux de réforme chargés d'instruire et vérifier la procédure des propositions de pensions d'invalidité avec ou sans réforme.

Enfin, les blessés de guerre et les familles des militaires « morts au champ d'honneur » ou « disparus » trouveront également, dans les annexes qu'elle contient, des indications très précises sur leurs droits et les avantages qui leur sont concédés par l'Etat, ainsi qu'un formulaire spécial à chaque demande à présenter.

Elle n'a d'autre but que d'être « essentiellement utile ». C'est un document d'actualité, véritable « vade-mecum » clair, concis et très complet qui permet d'obtenir sur-le-champ et sans recherche fastidieuse la solution de tout cas particulier. Il se recommande de lui-même par le fond et par la forme. Sa place est marquée dans tous les bureaux de l'administration militaire (région de corps d'armée, subdivision de région, recrutement, intendance, service de santé, corps de troupe, hôpitaux militaires, etc.); au siège de tous les comités et œuvres d'assistance aux blessés, veuves et orphelins de la guerre; dans toutes les études de notaires et d'avoués; dans tous les cabinets d'avocats; dans toutes les préfectures, sous-préfectures, mairies et brigades de gendarmerie, ainsi que dans toutes les familles.

Le *Guide pratique sur les pensions d'invalidité*, du commandant VINCENT (officiers et troupe) est en vente dans toutes les bonnes librairies et *franco* contre mandat postal chez l'éditeur militaire Lavauzelle, 124, boulevard Saint-Germain, Paris, et Limoges, au prix de 6 francs.

Le gérant : LEFORT-LAVAUZELLE.

PARIS ET LIMOGES. — IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES-LAVAUZELLE.

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DE L' « U. F. F. »

(au 1^{er} février 1920)

Gouvernement militaire de Paris.	M. MILLOT.
1 ^{re} Région : Lille	Docteur BEDART, professeur à la Faculté de médecine; Adjoint : M. BOUCLET, armateur.
2 ^e Région : Amiens	M. HONORÉ, avocat à la Cour d'appel.
3 ^e Région : Rouen	M. PAULME, directeur du Crédit Foncier; Adjoint : M. DELABARRE, architecte.
4 ^e Région : Le Mans	M. LAJUS, procureur de la République.
5 ^e Région : Orléans	M. PIGÉ, conseiller à la Cour d'appel.
6 ^e Région : Châlons	
7 ^e Région : Besançon	Docteur PRIEUR, directeur de l'école de médecine.
8 ^e Région : Bourges	Commandant JAFFLIN.
9 ^e Région : Tours	M. FAGUET, président du tribunal; Adjoint : M. PROUST.
10 ^e Région : Rennes	M. MACHENAUD.
11 ^e Région : Nantes	M. MATHÛRET. Adjoint : M. Joseph LE MOUSC, conseiller général.
12 ^e Région : Limoges	M. le commandant MOREL.
13 ^e Région : Clermont-Ferrand	Docteur GAUTREZ.
14 ^e Région : Lyon	Docteur SABATIER, professeur à la Faculté.
15 ^e Région : Marseille	M. PASQUIER, ingénieur.
16 ^e Région : Montpellier	Docteur GILLIS, professeur à la Faculté; Adjoint : M. ACLOQUE, directeur de la Banque de France, à Albi.
17 ^e Région : Toulouse	M. GRAILLOT, professeur à la Faculté des lettres.
18 ^e Région : Bordeaux	Docteur PICOT; Adjoint : M. GRAND, avocat à la Cour.
19 ^e Région : Alger	M. REY, avocat à la Cour.
— Constantine	M. CHOISNET, préfet honoraire.
— Oran	M. le commandant DUTARTRE; Adjoint : M. Georges ESCLAVY.
20 ^e Région : Nancy	M. HARDY, substitut du Procureur général.
21 ^e Région : Épinal	M. ZIÉGLER, industriel.
Tunisie : Tunis	M. Fabien CIRIER, avocat.
Maroc : Rabat	M. DUMAS, premier président de la Cour d'appel.

